

la gauche

#13

Belgie - Belgique
P.B.
1/9352
Bureau de dépôt Bruxelles 7

PRIX: 1,50 EURO
48^E ANNEE • MAI 2005

Comprendre le monde pour le changer

Aujourd'hui
comme hier...

Oser
lutter!

éd. resp. David Desserts, Rue Plantin 20, 1070 Bruxelles

Numéro spécial 1er Mai
32 pages



En juillet 2005, le G8 (Groupe de Huit états-nations parmi les plus puissants, et aux économies parmi les plus fortes) est de retour en Europe. Comme ces dernières années, la résistance s'organise. Le réseau Dissent ! a été créé à l'automne 2003 pour commencer à coordonner la résistance radicale au Sommet. Une autre coordination, G8Alternatives s'est aussi mise sur pieds.

DISSSENT! G8

NETWORK OF RESISTANCE AGAINST THE

Le réseau est constitué de groupes de travail et de groupes locaux autonomes. Le réseau Dissent ! lance un appel international à se mobiliser contre le G8 pour interrompre le sommet. Au programme: manifestations variées, débats, village de résistances. Le 6 juillet sera une journée d'actions de blocages, le 7 sera le jour du tournoi de Golf populaire -l'hôtel où se tiendra le G8 est entouré d'un immense terrain de golf...- et le 8 une journée d'action contre les causes du changement climatique.

Les sommets du G8 sont accueillis à tour de rôle par les Etats membres du groupe. En 2005, le sommet se déroule en Grande-Bretagne, à l'hôtel Gleneagles dans le Perthshire en Ecosse (environ à 60km au nord d'Edimbourg). Le réseau Dissent ! s'est constitué comme outil pour l'établissement de liens et pour coordonner la résistance radicale au sommet.

Le réseau a été créé à l'automne 2003 par un groupe d'activistes qui avaient auparavant participé à des actions directes dans l'écologie radicale, à l'Action Mondiale des Peuples (AMP), au mouvement contre la guerre et au mouvement anti-capitaliste mondial qui s'est constitué dans

la résistance aux réunions des riches et des puissants.

Le réseau n'a pas de bureau, pas de porte-parole, pas d'adhérentEs ni de salariéEs. C'est un mécanisme de communication et de coordination entre des groupes locaux et entre des groupes de travail qui participent à la mobilisation contre le G8 et à la résistance au capitalisme en général. Il a l'espoir de continuer d'exister longtemps après que les dirigeants du monde soient rentrés chez eux.

Dissent! accueille tous ceux et toutes celles qui sont prêtEs à oeuvrer dans le cadre des principes de l'Action Mondiale des Peuples (AMP).

Ces principes sont les suivants:

1. Un rejet très clair du féodalisme, du capitalisme, et de l'impérialisme, ainsi que de tous les accords commerciaux, institutions et gouvernements promoteurs d'une mondialisation destructrice.
2. Un rejet très clair de toutes

formes et systèmes de domination et de discrimination dont -de manière non exhaustive- le patriarcat, le racisme et le fondamentalisme religieux de toutes croyances. Nous reconnaissons la dignité entière de tous les êtres humains.

3. Une attitude de confrontation, puisque nous ne pensons pas que le "lobbying" puisse avoir un impact majeur sur des organisations à tel point partiales et antidémocratiques pour lesquelles le capital transnational est le seul facteur qui détermine leur politique.

4. Un appel à l'action directe et à la désobéissance civile; au soutien aux luttes des mouvements sociaux mettant en avant des formes de résistance qui maximisent le respect pour la vie et pour les droits des peuples opprimés; et à la construction d'alternatives locales au capitalisme mondial.

5. Une philosophie organisationnelle fondée sur la décentralisation et l'autonomie. ■



Pour plus d'infos :

07813 406159

dissentinfo@gmail.com

http://www.dissent.org.uk et
www.G8alternatives.org

Le Premier Mai. C'est le moment que choisissent les pontes du PS et du SP.a pour se souvenir qu'ils sont théoriquement de "gauche" et pour sortir de leur chapeau toutes sortes d'idées et de promesses à partir de leurs tribunes.

Rappelons quelques-unes de ces idées lumineuses pour un avenir radieux: Di Rupo et sa proposition d'un pôle des gauches avec Ecolo et le mouvement ouvrier chrétien (qui est mort et enterré avec la volonté affichée d'Ecolo ne plus avoir de "partenaire privilégié"), l'enseignement obligatoire gratuit (pour quand ?), la gratuité des transports pour les navetteurs à Bruxelles, etc. L'époque où la social-démocratie avançait des exigences qui pouvaient servir réellement les intérêts des travailleurs, comme la réduction du temps de travail, semble bel

et dans les mouvements sociaux, de plus en plus de gens s'opposent et manifestent contre ce projet, et ils ne voient certainement pas dans la social-démocratie un allié digne de ce nom pour une "Europe sociale".

En France, du fait du climat social, des secteurs importants du PS s'opposent à la ligne majoritaire et contribuent aujourd'hui à la campagne contre le Traité constitutionnel européen (TCE). En Belgique, Caroline Gennez (SP.a) et Jean-Maurice Dehousse (PS) tiennent également un discours critique au sujet de l'Europe, mais ils ne constituent qu'une infime minorité et oublient qu'ils ont activement participé, eux aussi, à la construction de cette Europe néolibérale.

Une ligne de démarcation

et bien appartenir à un lointain passé. Non que de telles exigences ne seraient plus actuelles, bien au contraire. Face aux diktats du patronat au sujet des 40 heures, un plaidoyer fort pour la réduction de temps de travail sans perte de salaire serait des plus appropriés dans une déclaration de 1er Mai. Mais c'est là trop demander à une social-démocratie qui se fait fort de mieux gérer le néolibéralisme que les libéraux eux-mêmes.

Les Di Rupo, Onkelinx, Stevaerts and Co qui vont se succéder à la tribune du 1er Mai parleront très certainement de l'Europe. Mais de quelle Europe parleront-ils ? L'Europe, avec son marché et sa monnaie uniques, son Pacte de stabilité, une Europe néolibérale qui a été construite avec enthousiasme par les sociaux-démocrates européens lorsqu'ils étaient au pouvoir dans la majorité des pays de l'UE ? Celle qui ne nous offre que plus de concurrence, de délocalisations, de baisse des salaires, de flexibilité, une armée-gendarmerie européenne, moins de démocratie, plus de répression contre les réfugiés ? Tout cela, même un aveugle peut le voir. Dans ce cadre, la question du Traité constitutionnel européen (TCE) trace une véritable ligne de partage, de démarcation, entre ceux qui acceptent cette Europe là et ceux qui la rejettent. Certains sociaux-démocrates commencent d'ailleurs à s'en inquiéter car, dans les syndicats

Le PS et le SP.a ont refusé l'organisation d'un référendum au sujet de la Constitution, sous le prétexte que cela favoriserait le Vlaams Belang. La vérité est qu'ils ont peur qu'un véritable débat démocratique au sujet de l'Europe démasque leur propre responsabilité dans la construction de l'UE et qu'une partie des secteurs syndicaux qui se sont depuis toujours engagés avec la social-démocratie dans la galère européenne ne fasse volte-face. Di Rupo a par contre organisé un vote parmi ses troupes pour un "oui de combat". Mais de quel "combat" s'agit-il et au service de qui ? Chaque atteinte à la liberté du capital (une simple Taxe Tobin par exemple) serait interdite avec la Constitution européenne.

En Belgique, les sommets FGTB et CSC se taisent pour l'instant dans toutes les langues, et le malaise s'accroît car dans ce cas-ci, qui ne dit mot consent. Heureusement, le congrès fédéral de la CGSP et le SETCa-Bruxelles se sont prononcés contre le TCE. Avec la montée du "non" en France et une possible victoire de ce dernier lors du référendum à venir, le silence des sommets syndicaux belges sera encore plus intenable. Avec les points d'appuis de la France, de la CGSP, du SETCa-Bruxelles, d'ATTAC, etc, une campagne unitaire en Belgique pour la non-ratification du TCE est encore possible. Il est tard, mais il n'est pas trop tard ! ■

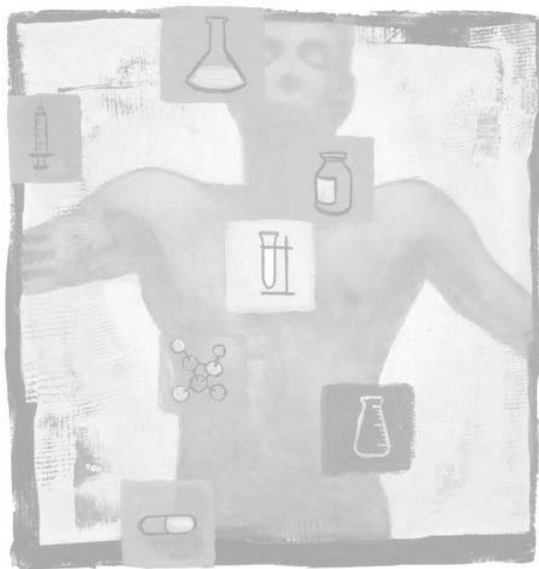
Cent mille produits chimiques circulent dans l'Union Européenne. La plupart (99% en volume !) n'ont jamais été testés pour leur (éco)toxicité. La Commission a proposé un programme, baptisé REACH (4). Les patrons s'y sont violemment opposés. Avec succès: de concession en amendement, REACH n'est plus que l'ombre de lui-même... PAR DANIEL TANURO

To REACH or not to REACH

Parmi les quelque cent mille molécules que l'industrie répand ou a répandu aux quatre vents, on trouve trois catégories très toxiques. 1° Les Poly Bromo Diphényl Ethers. Utilisés dans le textile, l'ameublement, l'automobile, la construction électrique et électronique, les PBDE sont incorporés aux plastiques et aux mousses de polyuréthane, dont ils retardent la combustion en cas d'incendie. 2° Les Poly Chloro Biphényles (PCB). Interdits depuis 1996 (leur combustion libère de grandes quantités de dioxines), ils empoisonneront encore longtemps les boues marines et les estuaires(2). 3° Les pesticides organo-chlorés (POC). Leur plus célèbre représentant, le DDT, est banni (sauf dans les pays pauvres où il est encore pulvérisé contre le vecteur de la malaria). Mais c'est un polluant persistant et ses petits frères sont vendus en toute légalité. Au-delà de ces trois catégories, il est probable que beaucoup d'autres substances seraient classées comme dangereuses, si elles étaient testées(3).

La toxicité des produits chimiques n'est pas toujours bien connue. Mais ce qu'on sait est très inquiétant. Les PBDE, PCB et POC provoquent des cancers, détraquent le système hormonal, favorisent des mutations génétiques, déforment le fœtus, engendrent des maladies neurologiques. A cause d'eux, des mollusques changent de sexe, les goélands deviennent hermaphrodites, les coquilles d'oeufs des rapaces sont trop fragiles, les phoques perdent leurs défenses immunitaires, etc. Beaucoup de produits restent toxiques même en quantité infime, pour peu que l'exposition soit prolongée.

Médecins et biologistes sonnent le tocsin face à la multiplication de maladies qui pourraient être dues à la pollution, comme le syndrome ADHD chez l'enfant(4). Les normes -quand il y en a- ont souvent été établies par rapport aux mâles adultes et en bonne santé. Or, le fœtus, les enfants et les femmes enceintes sont plus sensibles. Parce que les POC, liposol-



ubles, s'accumulent dans les graisses (notamment les cellules graisseuses du lait). Et parce que l'organisme en croissance absorbe davantage les polluants: le plomb contenu dans les aliments est absorbé à 50% par un enfant, à 10% par un adulte. Idem pour les PCB...

Les fonctionnaires de la Commission ont donc rédigé un Livre Blanc: *Stratégie pour la future politique des substances chimiques*. Adopté en 2001, il proposait de mettre sur pied, en onze ans, un système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances: REACH. Le coût (30 milliards d'Euros sur 20 ans) devait être à charge de l'industrie.

Qu'elle puisse payer, voilà qui ne fait guère de doute puisque son chiffre d'affaires annuel est de 528 milliards d'Euros. Mais accepterait-elle? Les eurocrates ont voulu croire que oui. Ils ont mis en balance les 30 milliards de coût, d'une part, et les 54 milliards d'économies que REACH générerait dans l'assurance-maladie, d'autre part. Et ils ont docilement exposé les avantages compétitifs qu'une chimie européenne propre gagnerait sur le marché mondial. Surréaliste, non?

Inutile de dire que les patrons ne l'ont pas entendu de cette oreille! Ils se sont mobilisés à fond, autour de deux axes de bataille: 1° Rien n'est prouvé en matière de toxicité (adieu, principe de précaution!); 2° Nous donnons de l'emploi à trois millions de travailleurs. Les Allemands ont agité le spectre de licenciements massifs. Les Français ont promis de 1,7 à 3,2% de recul du PNB. Le britannique Elementis (leader mondial du chrome) a menacé de délocaliser 40% de sa production vers l'Asie. Cette mobilisation s'est avérée très efficace.

En 2003, au moment de couler les intentions du Livre Blanc en actes, la Commission recule: pas d'enregistrement au-dessous d'une tonne par an, pas de tests au-dessous de 10t/an, exemption pour les polymères et les produits intermédiaires. En tout, REACH ne concernerait plus que 30.000 produits -un tiers. Et encore: des exceptions sont possibles si les poisons sont employés "dans des conditions adéquates". Le coût pour l'industrie est ramené de 0,6% à moins de 0,1% du chiffre d'affaires. Critique des ONG environnementales.

Satisfaction des syndicats, qui se félicitent d'un "bon compromis"⁽⁵⁾.

Mais les patrons ne veulent pas de compromis! Encouragés par leur succès, ils augmentent la pression. Sur trois terrains: 1° Ils alertent leurs collègues américains. Craignant de perdre des marchés en Europe, redoutant que REACH fasse école outre-Atlantique, ceux-ci frappent à la porte de Colin Powell, qui mobilise contre REACH les ambassades et les représentations commerciales US dans le monde entier⁽⁶⁾. Capitalistes de tous les pays, unissons-nous! 2° Ils appellent leurs amis politiques à la rescousse. Résultat immédiat: en septembre 2003 Blair, Chirac et Schröder écrivent à Prodi que REACH ne tient pas bien compte de la compétitivité. 3° Par une série d'astuces de procédure, les lobbyistes patronaux au Parlement européen obtiennent le report de l'examen de REACH après les élections de juin 2004. L'industrie

mise sur l'élargissement pour se faire encore mieux entendre...

Cette triste saga n'est plus très loin de sa conclusion. Les déclarations récentes de Guenter Verheugen ne laissent guère de doutes sur les intentions de l'équipe Barroso: "*Nous sommes disposés à revoir notre position*", disait en janvier le nouveau commissaire à l'industrie. *Le résultat des études pourrait déboucher sur des modifications profondes. La Commission n'a pas adopté de position dogmatique*⁽⁷⁾. La critique contre le "dogmatisme" semble viser l'ancienne commissaire à l'environnement, Margot Wallström. A la demande du WWF, Wallström avait accepté de se prêter à une analyse de son propre sang, pour démontrer l'utilité de REACH. L'analyse avait révélé la présence de 28 polluants sur les 77 produits recherchés⁽⁸⁾. Ignorant délibérément ces résultats "dogmatiques", Verheugen aurait l'intention

de réduire le nombre de produits visés par REACH de 30.000 à... 5.000. Un enfant sur 500 en Europe est atteint de leucémie avant l'âge de 15 ans et 55% des cancers sont dus à la pollution chimique. Les vampires de la chimie s'en lavent les mains et les hommes politiques leur donnent raison: le profit d'abord! ■

(1) Registration, Evaluation Authorisation of Chemicals. / (2) Un million de tonnes de PCB ont été produites au XXe siècle. / (3) Actuellement, et depuis la catastrophe de Seveso, les tests sont obligatoires seulement pour les nouveaux produits. L'industrie a sorti à peine 1700 nouveaux produits depuis lors, mais 70% d'entre eux ont été classés "dangereux". / (4) Syndrome de déficit de l'attention et d'hyperactivité. / (5) Alors que les travailleurs sont les principales victimes de la pollution: en Grande-Bretagne, par exemple, une étude a montré que 82% des cancérogènes émis dans l'atmosphère le sont par des entreprises situées dans les régions défavorisées. / (6) *Us Intervention in EU Chemical Policy*, Env. Health Fund, sep. 2003. / (7) *La Libre Belgique*, 20/1/05. / (8) Notamment du DDT, deux PBDE récemment interdits et des PCB.

Constitution européenne : Le point de vue de Bernard Wesphael

Le 15 mars, à l'initiative de la Fondation Léon Lesoil se tenait à Liège un meeting sous le titre " Contre l'offensive ultralibérale une autre politique est possible. C'était une préparation à la grande manifestation européenne du samedi 19 mars à Bruxelles.

Denis Horman, militant du POS présidait cette assemblée où se sont exprimés Laurent Pirnay, militant de la CGSP wallonne qui a rejeté le traité de constitution européenne, Bernard Wesphael député wallon du parti Ecolo opposé lui aussi à cette constitution et David Dessers militant actif de l'alter mondialisme.

Bernard Wesphael qui votera contre ce projet de constitution lorsqu'il sera débattu au parlement, a déclaré qu'il était essentiel de constituer une opposition de gauche à ce traité et de ne pas laisser la seule extrême droite nationaliste voter contre. Nous l'avons questionné au sujet d'un livre qu'il vient de publi-

er sous le titre " Sauver l'Europe, oser dire non à la constitution européenne. Il y précise tout de suite que " le traité constitutionnel est un remède pire que le mal " et il analyse de façon approfondie " les arguments des partisans progressistes du non " dont bien sûr " la préservation des services publics ".

Ce n'est pas seulement le document Bolkestein qui s'attaque à ceux-ci. Le traité lui-même n'est pas basé sur leur défense ni sur la sauvegarde des acquis sociaux. Ceux-ci sont la spécificité de l'Europe actuelle et pas seulement des pays scandinaves mais aussi de la Belgique.

L'attitude de Barroso, comme celle de Bolkestein est bien, écrit encore Bernard Wesphael, " la consécration des ambitions néo-libérales pour l'Europe ".

Il ajoute " Et si le traité dit constitutionnel était tout de même adopté ? Tôt ou tard

le dupé prend conscience et se rebiffe. Tôt ou tard les Européens réaliseront le traquenard dans lequel leurs élites et leurs représentants les ont entraînés volontairement ou non ".

L'opposition au traité doit continuer à nous mobiliser pour empêcher des " conséquences dévastatrices pour la démocratie mais aussi pour l'idée européenne, trahie par ceux-là même qui en étaient les dépositaires ". Un livre à lire et à diffuser ! ■

GEORGES DOBBELEER

On peut acheter ce livre " Sauver l'Europe oser dire non à la constitution européenne " (éd. Luc Pire), au prix de 10 euros en téléphonant à Bernard Wesphael au 0473 38 35 05. On peut aussi verser directement cette somme avec mention " Sauver l'Europe " au compte 063-902-48-87-42 et il sera envoyé franco de port dès réception du paiement.

Milagros Rodriguez est une jeune artiste plasticienne colombienne résidant depuis peu en Belgique. Elle a récemment exposé une partie de ses œuvres (collages, sculpture, dessins) dans le cadre du festival "Carnaval de Baranquilla" à Bruxelles. Dans ce texte, elle nous parle de son pays et de ce qui donne sens à une œuvre personnelle déjà fort riche et intimement mêlée à la situation sociale et politique dramatique que traverse la Colombie. PAR MILAGROS RODRIGUEZ. TRADUCTION DE L'ESPAGNOL PAR ALINE DEHASSE

La maison de **POUPÉES**

Des poupées attachées, des poupées désarticulées, des poupées isolées ou des pantins abandonnés, des pantins pris à l'improviste, des pantins laissés en des lieux obscurs ou solitaires, leur corps recouvert par un grand tapis de feuilles. C'est ainsi que je peux commencer à décrire l'endroit où je suis née et qui peu à peu, au cours de l'histoire, s'est transformé en une grande "maison de poupées et de pantins".

Avant d'aller plus loin, j'ai l'obligation de donner la nouvelle signification de "pantins", dans mon pays d'origine.

Pantin: "Individu de n'importe quel âge, sexe, croyance, idéologie, etc., qui a été condamné ou soumis à la peine de mort par un autre individu qui, le considérant trop gênant, emploie un tueur à gages ou un mercenaire".

"Pantin", un mot qui partout ailleurs dans le monde à l'exception de la Colombie, remonte à l'enfance, à l'innocence, au bonheur. Malheureusement mon pays, la Colombie, a dans sa mémoire collective cet autre sens inédit, pervers et dévastateur qu'est la mort, mais pas une mort digne, pas celle avec des dolientes au cimetière, un service funéraire et tout ce que comporte le décès d'un être cher. Tout au contraire, il signifie la surprise, l'abandon, une flaque de sang, des emballages, le chaos, la foule qui se bouscule autour du cadavre, la violence, ou encore ces innombrables disparus sans croix, la cor-



Milagros Rodriguez
Photo: Aline Dehasse

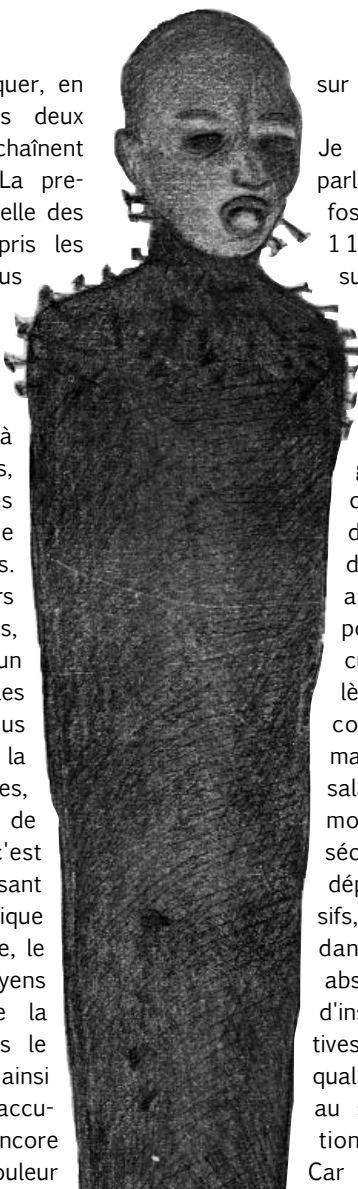
ruption, le manque d'engagement et de réaction de l'Etat, la misère, l'inhumanité, l'indolence et même le manque de surprises.

Bien sûr! Comment pourrait-il ne pas y avoir d'indolence puisque ce pays n'en est déjà plus un, il s'est transformé en une immense fosse commune où nous habitons, nous les survivants, inondés de mouches sarcophages dont les larves naissent non seulement dans la chair putréfiée des morts, mais se dissimulent aussi dans l'esprit de la communauté, y laissant le germe de l'indifférence et de la perte de l'espoir. C'est le mécanisme de défense face à la douleur, ce mécanisme naturel de l'être humain face aux pertes successives dont la douleur n'a pu être expiée.

En Colombie, les nombreuses disparitions qui s'agglutinent et les absences qui restent à jamais inexplicables obligent à prendre de nouvelles positions nécessaires pour pouvoir survivre dans une société avec un dénominateur commun: la peur. Mais avec, pour antagonisme, une rage dissimulée. Etre un peu violents, un peu distants.

Lorsqu'on étudie l'histoire du dernier siècle en Colombie, on peut entrevoir comment les gouvernements et leur façon de gouverner ont donné pour résultat la guerre interne et la misère sociale dans laquelle vit la grande majorité des

Colombiens. Mais il faut évoquer, en les mettant en lumière, les deux types de guerre qui se déchaînent sur le territoire colombien. La première, la plus connue, étant celle des différents groupes qui ont pris les armes, qu'ils soient reconnus ou clandestins. L'autre façon de faire la guerre, aussi mortelle et nuisible que la première est celle où l'on n'achève pas la population à l'aide de balles et de bombes, mais par l'intermédiaire des bouchers en blouse blanche qu'on appelle médecins. Médecins qui prêtent leurs services aux hôpitaux publics, remplis d'impunité, avec un mauvais service pour tous les usagers, et qui sont devenus l'autre manière d'exterminer la population civile, sans armes, sans bombes, sans mines, de façon plus dissimulée, c'est l'autre arme de l'Etat. En faisant en sorte que le manque d'éthique professionnelle, la maltraitance, le manque de budget et de moyens rendent plus cruelle encore la misère à laquelle est soumis le peuple colombien. Et c'est ainsi que la douleur continue à s'accumuler, en faisant saigner et encore saigner les blessures, de la douleur



sur la douleur.

Je voudrais encore parler de la grande fosse qui mesure 1 141 748 km², la superficie de tout le territoire national, avec une population de 43 834 115 habitants, où le gouvernement central se réfugie derrière la guerre des groupes armés, prétexte pour ne pas s'occuper des problèmes prioritaires comme le chômage, les mauvais salaires, l'état quasi moribond de la sécurité sociale, les déplacements massifs, la population dans une misère absolue, l'absence d'institutions éducatives publiques de qualité, la corruption au sein des institutions publiques... Car presque tout en

Colombie court le risque de se corrompre, la chair, l'esprit, l'innocence, les enfants qui ont mis de côté leur instinct ludique pour "jouer" à faire les mendiants dans les villes, les rêves, les envies de lutter, d'apprendre, de critiquer, la patience aussi se corrompt et il ne reste presque plus rien à part la corruption. Car l'Etat avec ses tentacules virulentes atteint et corrompt tout, ne laissant que laisser-aller et abandon.

D'autre part la prostitution, la délinquance commune, l'indigence continuent à s'ajouter à la douleur. En Colombie l'atteinte au corps et au psychisme, nous transforme tous en des fosses pas si communes avec beaucoup de morts à l'intérieur, avec nos morts à nous, ceux dont on a hérités, ceux du voisin, ceux du village à côté, ceux des autres régions, et même ceux qui ne sont pas encore morts, et c'est ainsi que s'amalgame le seul héritage que puisse laisser un Colombien moyen à ses enfants: la grande douleur collective. Les seuls qui s'amuse à jouer dans la maison de poupées sont les hommes politiques corrompus qui composent l'Etat et qui ont besoin de plus en plus de poupées à désarticuler, à fragmenter et à jeter dans l'oubli. ■

Les nôtres Roland Lew

Roland Lew nous a quittés, emporté par une maladie qu'il a affrontée avec une lucidité et un courage admirables.

Né à Lausanne en 1944, il fit ses études à Bruxelles. D'abord militant sioniste-socialiste, il rejoint les jeunes socialistes (la Jeune Garde Socialiste), puis, sous l'influence d'Ernest Mandel, un trotskysme qu'il caractérisait "luxemburgiste"... Sur la question de l'auto-émancipation, il a pris ses distances avec la IVe Internationale dont il allait se séparer tout en conservant des liens, acceptant toujours de participer à des séminaires et de collaborer à ses publications.

Désinvesti du militantisme d'organisation à partir de la trentaine, il avait orienté son action sur le terrain de la recherche. Spécialiste reconnu de la Chine (auteur de nombreux articles et de plusieurs livres), il était membre du comité de rédaction de la revue *L'Homme et la société* et collaborait régulièrement au *Monde diplomatique*. Il s'agissait pour lui de travailler la question du communisme -il fut l'un des maîtres d'œuvre du *Siècle des communismes-* et, plus globalement encore, le problème de l'auto-émancipation, dans laquelle il voyait la clé du combat contre la barbarie pour une nouvelle société.

Ce combat, il craignait devoir le mener en solitaire, tant il se sentait peu entendu. Mais ce sentiment n'a pas atteint sa volonté inébranlable, ni sa vivacité d'e-

sprit à toute épreuve. Il aimait porter le fer "là où ça fait mal", comme il disait avec cet humour qui lui était si propre. Il savait bousculer les faux-semblants, les ruses et les malversations pour imposer la lucidité de la vérité. Nul plus que lui, si critique à l'encontre des organisations, ne se tenait informé de tout ce qui se passait, guettant les signes de possibles avancées. Ainsi, à propos des nouveaux mouvements sociaux, il avait accepté de prendre en charge un dossier pour *Critique communiste*. Son pessimisme et sa détermination sans faille, son intelligence acérée et intransigeante, voilà ce que nous perdons avec la disparition d'un camarade et d'un ami.

À Anne, sa compagne, nous transmettons notre profonde sympathie. ■

DENIS PAILLARD ET FRANCIS SITEL

Jeune et Jolie, Muteen, Girls, Witch, 20ans... une liste non-exhaustive des magazines féminins destinés aux adolescentes, et que leur piquent joyeusement leurs petites sœurs. Quel est le message véhiculé par ces périodiques ? Sois belle, habille-toi à la dernière mode, mets au point ta stratégie de séduction et, une fois le mâle capturé, on t'apprendra à le garder. Y'aurait pas comme une odeur de régression ? PAR VIRGINIE GODET

Quand je serai grande, je veux être une FEMME FATALE

L'idée de cette chronique n'est pas de provoquer une levée de boucliers contre la presse féminine. Certains magazines, ceux des "grandes", assument pleinement leur schizophrénie, entre rédactionnel franchement féministe et sujets "mode et beauté" débordant des diktats de l'esthétique moderne : minceur, élégance, garde-robe renouvelée à chaque saison, soins du corps et du visage qui prennent des heures, maquillage en 36 épaisseurs... On connaît, et on ne se sent pas obligée de tout exécuter à la lettre.

Quand cela concerne les adolescentes, le problème se corse. D'abord, parce que c'est l'âge où la rébellion prend la forme du "je veux être comme toutes mes copines", et que "toutes les copines" dévorent les périodiques cités plus haut. Et si elles suivent les conseils, tout le monde suit. Pour être affreusement causatique, on peut considérer l'adolescence comme l'âge où les garçons font "meuh", et les filles "bêêê".

Seulement, voilà, pour suivre ces conseils, on a tout intérêt à être une "top biche" au naturel, avec des parents cadres -c'est un minimum- et un argent de poche environnant les 50€ par semaine. Etre fille unique est un

plus. Une étude de l'université de Laval, au Québec, réalisée sur base de la presse locale, démontre que, entre les vraies pubs et le faux rédactionnel à visée promotionnelle, le contenu poussant à la consommation est de 80%. En Europe, les chiffres devraient raisonnablement être les mêmes.

Les 20% qui restent sont occupés par ce problème majeur: LES M E C S !

Conseils, psycho-tests débiles -pour croire en leur fiabilité, il faut avoir un QI d'huître- et l'inénarrable courrier des lectrices (vous vous souvenez? "Chère Julie, j'ai un gros bouton sur le nez, vais-je rester défigurée pour toujours?")⁽¹⁾. Quitte à jouer les vieilles toupies, de mon temps, ce n'était pas du tout, du tout la même chose. On nous disait que les garçons aimaient les filles qui avaient de l'humour. Et la question vachement existentielle était: Est-ce qu'on peut embrasser au premier rendez-vous?

Autant vous dire que ce genre de considérations est aujourd'hui relégué au grenier avec les corsets des grands-mères. D'abord, on apprend que les premières de classe ont le choix entre rester vieilles filles ou avoir comme copain le boutonneux fort en thème du premier rang.

Intelligente, ce n'est pas une qualité si on veut se caser. Ensuite, les trucs et astuces pour garder le Roméo sont hot, hot, hot! Sans savoir si les lectrices mettent réellement ces conseils en pratique, dès 13 ans, elles pourraient réécrire le Kama Sutra! Ont-elles réellement besoin de ce type de fiches techniques, à moins de vouloir devenir des "porno-stars"-projet de vie exaltant et hyper-constructif?

Quelquefois, miracle, on évoque une éventuelle carrière professionnelle future. Et on assiste à la course au quart d'heure warholien: "un jour, tout le monde sera célèbre pendant un quart d'heure". Chercheuse, enseignante, ingénieure, écrivaine, avocate... Quelle drôle d'idée! Par contre, le parcours fléché du futur top-model, de la star-académicienne, de l'actrice kleenex sont décrits par le menu. Sans signaler que, pour beaucoup d'appelées, il y aura très peu d'élus. J'ai toutefois une certaine indulgence pour *Witch* qui, comme son nom l'indique, apprend aux jeunes filles comment on devient sorcière... Amusant, mais ultra-minoritaire, et en bute aux ligues cathos, redoutant un sursaut des sectes satanistes!

Alors, la femme de demain sera-t-elle une geisha sans cervelle? Verra-t-on se développer une armée de bimbos? Au secours! Olympe de Gouges, réveille-toi, elles sont devenues folles! ■

(1) Parfois, cependant, des gamines dans des situations vraiment moches y trouvent un réconfort, du soutien, de bons conseils. Allez, le courrier des lectrices n'est pas entièrement



La ministre Marie Arena a présenté en janvier un projet de réforme de l'enseignement soumis à la consultation notamment des organisations syndicales. Dans les assemblées du secteur enseignement de la CGSP, certains ont remis en cause la doctrine que le congrès de 1983 avait adoptée concernant l'école unique de 12 à 16 ans. Le projet de la ministre propose un tronc commun d'abord limité à 2 ans à la sortie de l'enseignement fondamental. La Gauche a rencontré Michel Vrancken, président communautaire de la CGSP enseignement, à propos de ce projet. PROPOS RECUEILLIS PAR GEORGES DOBBELEER

Contrat stratégique pour l'éducation: De bonnes intentions, mais...

Le contrat pour l'éducation semble plein de bonnes intentions. Cela ne cache-t-il pas aussi l'objectif d'aligner l'enseignement sur les besoins du patronat ?

M. Vrancken: Dans la formule actuelle de ce contrat stratégique, je pense que non. Celle-ci est présentée après 15 ans de misère dans l'enseignement et après des analyses, des colloques et des enquêtes inter-universitaires au sujet du dysfonctionnement du système éducatif.

Je crois que certains partis politiques ont voulu vraiment rendre le système éducatif plus égalitaire et plus performant. En outre, les mesures proposées ne sont pas à prendre ou à laisser. Il n'y a pas de verrouillage.

Le projet se base sur un encadrement et des remédiations de la 3^e maternelle et des deux premières années du primaire. Ne devrait-on pas commencer dès la première maternelle ?

M. V.: Oui, c'est clair. On va commencer par là. Une de nos revendications est en train d'aboutir: la mise en place d'un cadre organique des puéricultrices dès septembre prochain, donc dès la première maternelle. Cela permettra de stabiliser les institutrices. On va aussi améliorer le système de comptage des enfants.

La remédiation aux retards implique un personnel enseignant plus nombreux. Quel budget et quelle pédagogie vont y répondre ?

M. V.: Nous sommes plutôt pour l'autonomie pédagogique de chaque enseignant et de chaque équipe pédagogique dans la logique de son projet d'école. L'encadrement en maternelle et dans le 6-8 va être clairement renforcé. Le tronc commun est

à l'origine d'un débat très animé. C'est un tronc commun pur, pluridisciplinaire, qui est progressiste et que nous voulons parce qu'il compense l'inégalité sociale. D'autres défendent un tronc commun différencié. Rien n'est encore entamé comme débat devant la ministre à ce sujet.

Comment supprimer l'écart entre les écoles élitistes et les écoles professionnelles actuelles ?

M. V.: Le talon d'Achille de notre système éducatif est la concurrence entre écoles et entre réseaux multiples qu'on ne peut supprimer. Le tissu urbain ne permet pas facilement de réaliser la mixité sociale que nous souhaitons. Des ghettos urbains s'opposent à l'école hétérogène, à la mixité sociale. Il faut donc des mesures compensatoires. Il existe déjà un système dit de discrimination positive mais qui ne concerne que 12% des élèves. Un système de subventionnement différencié doit s'étendre et nous prônons aussi un système d'encadrement différencié adapté aux conditions socio-économiques de l'école pour compenser l'absence de mixité sociale.

La FGTB appuie-t-elle l'analyse de la CGSP enseignement ?

M. V.: Nos relations avec la FGTB sont très bonnes. En témoigne un document de 8 pages rédigé par la FGTB de Bruxelles, de Wallonie, la CGSP enseignement et le SEL-SETCA. Il y a eu des prises de position très positives de la FGTB interprofessionnelle. Une proposition novatrice a été adoptée par le syndicat: mettre les écoles en projet. Quand une école avance un projet de mixité sociale, il faut la récompenser en lui apportant

un boni budgétaire.

Une formation différente des enseignants, une formation prolongée, et la revalorisation pécuniaire et morale de leur métier seront-elles réalisables sans de très gros moyens financiers ?

M. V.: Le passage à quatre ans des études pédagogiques est une exigence de la CGSP admise par de plus en plus de gens. Nous sommes les seuls en Europe à concentrer en trois ans cette formation ce qui rend par exemple difficile la réalisation de stages pédagogiques et nous décline dans le supérieur court. Quatre ans permettra aussi le passage vers le barème unique pour tous les enseignants. Le coût budgétaire ne serait pas énorme à terme et, à partir de 2009-2010 les moyens existeront.

Va-t-on réaliser ou réduire à peu de chose le projet de la ministre Arena ?

M. V.: Une refonte du système pédagogique telle que la veulent la FGTB et la CGSP demande beaucoup d'explications et de la prudence. Il faut sécuriser les enseignants, expliquer ce que cela représente et montrer que cela s'étale jusqu'en 2013. Beaucoup de gens ne sont pas a priori favorables à une modification de leurs conditions de travail. Et quand ils ont de mauvaises conditions de travail, les gens n'acceptent pas un effort d'adaptation supplémentaire et ils ont raison. N'oublions pas non plus que la droite est toujours la droite et qu'elle utilise et utilisera tous les arguments possibles pour dénoncer tout ce qui pourrait aller vers une école plus juste et plus égalitaire. ■

Depuis juillet 2004, les demandeurs d'emplois qui ont entre 15 et 21 mois de chômage sont convoqués à l'ONEM pour un entretien de contrôle de leur disponibilité sur le marché du travail. Ils doivent faire la preuve qu'ils recherchent activement un emploi sous peine de perdre leur droit aux allocations de chômage. Les entretiens à l'ONEM ont débuté en octobre 2004 et, jusqu'en juin 2005, ce sont les moins de 30 ans qui sont ainsi appelés à se justifier. A partir de juillet 2005, les personnes de 30 à 39 ans qui ont 21 mois de chômage seront convoquées et au mois de juillet 2006 débiteront les auditions pour celles de 40 à 49 ans. Freya Van den Bossche, la ministre fédérale de l'emploi, a tiré un premier bilan dans une conférence de presse le 19 janvier 2005. Elle semble satisfaite. Ce n'est pas notre cas. PAR FREDDY BOUCHEZ, ASSOCIATION DROITS DEVANT

Chasse aux chômeurs: Un bilan accablant

Favorise l'emploi précaire

Quand les demandeurs d'emploi se rendent aux entretiens à l'ONEM, très souvent, la personne qui les reçoit leur demande s'ils sont inscrits dans les agences intérimaires. Très souvent aussi, quand l'entretien se solde par un résultat négatif et qu'il y a un contrat, il est imposé aux chômeurs de s'inscrire dans une ou plusieurs agences et de répondre aux offres de travail de celles-ci. Nous touchons là à l'un des buts essentiels de cette mesure de contrôle qui est de forcer les chômeurs à accepter tout type d'emploi même si celui-ci est à durée très déterminée. Il faut savoir que les agences intérimaires font par exemple des contrats journaliers. Elles téléphonent parfois le jour même et le demandeur d'emploi est obligé d'accepter sous peine qu'aucune offre ne lui soit plus proposée.

De plus en plus d'employeurs demandent aux agences de réaliser les engagements et le contrat intérimaire sert de période d'essai. C'est maintenant une pratique devenue courante dans plusieurs secteurs, et notamment dans celui des grands magasins. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui travaillent depuis un an ou plus pour la même société en contrat intérimaire. Cela permet à l'employeur d'utiliser le travailleur comme il en a envie. Certaines semaines, celui-ci ne sera utilisé qu'une seule journée tandis qu'une autre semaine, si le besoin s'en fait sentir pour le patron, le travailleur prestera beaucoup plus.

Pire, certaines agences n'hésitent pas à dénoncer à l'ONEM des chômeurs qui refusent ces contrats de travail au

rabais. Dans certains bureaux de chômage, des demandeurs d'emploi se sont retrouvés en audition risquant ainsi une suspension de leur allocation de chômage pouvant aller de quatre à cinquante deux semaines. Des agences intérimaires avaient déjà fait le coup précédemment pour des personnes en revenu d'intégration, permettant ainsi au C.P.A.S. de les sanctionner lourdement. Ce fut le cas il y a quelques années à La Louvière où un bénéficiaire de l'aide sociale avait été dénoncé par ADECCO. Tout dernièrement, c'est ACTIEF Intérim qui a remis le couvert pour des chômeurs. Petit à petit, que devient donc la notion d'emploi convenable dans ce contexte où les gens se sentent obligés de recourir aux agences intérimaires pour décrocher un boulot ?

N'oublions pas non plus que l'ONEM est un service public qui, dans ce cas, favorise des intérêts privés qui se font du profit sur le dos de la précarisation de nos conditions de vie et de travail. Ce lien entre les mesures de contrôle renforcé des chômeurs et les agences intérimaires montrent bien la volonté du patronat et du gouvernement d'imposer un marché de l'emploi de plus en plus précaire afin de diminuer au maximum le coût des salaires et d'augmenter la flexibilité du travailleur. La pression exercée par l'ONEM pousse les demandeurs d'emploi à penser qu'ils n'ont plus d'autres choix.

Et le FOREM

Dans la législation chômage, le demandeur d'emploi doit répondre aux convocations du service public régional de l'emploi sous peine de se retrouver en audition litige à l'ONEM. Durant plusieurs

années, il y a eu un net ralentissement des convocations à l'ONEM sur ce sujet. La mise en application du Plan Vandembroucke a occasionné un marchandage politique entre le gouvernement fédéral et les régions. Le gouvernement wallon a réclamé des moyens supplémentaires pour le FOREM afin que celui-ci mette en place un nouveau plan d'accompagnement des chômeurs. Dès lors, toutes les personnes concernées par les entretiens de contrôle de leur disponibilité sur le marché de l'emploi à l'ONEM sont également convoquées pour des réunions collectives au FOREM. Les présences ou absences sont systématiquement transmises par le FOREM à l'ONEM. Les facilitateurs qui reçoivent les chômeurs dans les entretiens ont donc ainsi la possibilité de demander au chômeur de se justifier s'il était absent à la rencontre collective organisée par le FOREM.

L'une des conséquences du plan Vandembroucke est donc le fait que même le plan d'accompagnement du FOREM ne se réalise pas tout à fait sur une base volontaire. Il vaut mieux avoir répondu à la convocation du FOREM avant d'aller à l'entretien de contrôle à l'ONEM ou par exemple avoir justifié son absence si on n'a pas pu s'y rendre. Cette transmission de données est censée protéger le chômeur mais en tout cas pas ceux qui sont en difficultés et qui n'ont pas la capacité pour toute une série de raisons d'assumer toutes ces obligations contraignantes.

Pire, depuis quelques semaines, il y a une recrudescence des convocations litige à l'ONEM pour non présentation au FOREM et celles-ci touchent des person-

nes qui ne sont pas ou pas encore concernées par le plan Vandembroucke. Si elles ne parviennent pas à justifier leur absence au FOREM, elles risquent une suspension de quatre à cinquante deux semaines. La pression politique exercée sur le FOREM commence à porter ses fruits et visiblement, malgré ses déclarations, le gouvernement Wallon veut montrer des gages de bonne volonté à ceux qui disent que la politique du FOREM n'est pas suffisamment répressive vis à vis des chômeurs.

L'article 80

L'article 80 exclut les cohabitants chômeurs de longue durée si les revenus du ménage dépassent un certain plafond et si la personne cohabitante n'a pas derrière elle suffisamment d'années de travail. Cet article est en train de disparaître en même temps que s'appliquent les mesures de contrôle de disponibilité sur le marché de l'emploi. Nous avons demandé sa suppression mais pas pour qu'on le remplace par le Plan Vandembroucke qui élargit le contrôle et permet de sanctionner tous les chômeurs, même les isolés et les chefs de ménage. Au passage, signalons qu'un certain nombre d'associations demandent toujours la suppression du statut cohabitant pour lequel le gouvernement belge a été condamné par le Conseil Economique et Social des Nations Unies. Celui-ci trouve que ce statut est discriminatoire et particulièrement pour les femmes.

A partir de juillet 2005, les plus de 30 ans vont être à leur tour convoqués par l'ONEM dans le cadre du plan Vandembroucke et évalués par les facilitateurs. On va leur demander ce qu'ils ont fait pour rechercher de l'emploi sur une période d'une année sans tenir compte de leur passé professionnel. Or, parmi les personnes les plus âgées, il y a des travailleurs qui ont travaillé durant dix, quinze ou vingt ans et qui ont été victimes de restructurations, délocalisations, ... Nous n'avons pas combattu l'article 80 pour en arriver là. Il est scandaleux de forcer des gens qui ont travaillé toute leur vie à devoir aller se justifier sur une seule année de leur existence surtout quand on sait les drames humains et sociaux que représentent les fermetures d'entreprises et on vient

encore d'en avoir un exemple à Splintex Charleroi.

Le plan Vandembroucke défavorise particulièrement les femmes

Les femmes enceintes de plusieurs mois sont quand même convoquées et, pourtant, tout le monde sait bien que, durant la grossesse, il y a peu de chance qu'un employeur vous engage. Même à ces femmes, l'ONEM demande de fournir des preuves de recherche d'emploi. Certaines se sont trouvées dans l'obligation de signer un contrat avec des démarches qui ne riment à rien dans cette situation. Si le congé de maternité se termine au moment de l'entretien, la personne est malgré tout convoquée en devant prouver qu'elle a réalisé des

mères et, dans une beaucoup moindre mesure, des pères célibataires ou de celles sur lesquelles repose toute la responsabilité de l'éducation des enfants. Dans les entretiens, l'ONEM les pousse à rechercher une solution pour qu'elles ou ils puissent placer leurs enfants. On retrouve cette exigence dans certains contrats alors que tout le monde sait que les infrastructures d'accueil pour les enfants de moins de trois ans sont nettement insuffisantes. D'une part, l'Etat impose à ces personnes de trouver une solution, mais d'autre part, il ne crée pas les infrastructures nécessaires, ce qui est quand même un comble.

La seule possibilité laissée pour échapper à toutes ces contraintes, c'est ce



démarches. A coup sûr, beaucoup de ces femmes sont dans l'incapacité d'apporter des preuves et vont être pénalisées par un contrat et la perspective d'un second entretien où elles seront susceptibles d'être sanctionnées. De plus, les femmes qui allaitent leur bébé ne peuvent pas bénéficier d'un congé pour le faire car la législation ne reconnaît pas cette possibilité pour les chômeuses. Ce serait pourtant la moindre des choses puisque cette même législation impose maintenant aux chômeuses de rechercher activement de l'emploi. Que dire de la situation des

qu'on appelle dans la législation chômage l'article 90. C'est une dispense accordée par l'ONEM pour se consacrer à l'éducation des enfants pour autant qu'ils aient moins de 4 ans. Mais cette dispense de pointage s'accompagne d'une diminution de revenus. L'allocation versée tourne autour de 10 EUROS par jour. Seules les cohabitantes ou cohabitants qui vivent dans une situation financière plus ou moins potable (par exemple avec un compagnon ou une compagne qui a un bon contrat de travail) peuvent y avoir accès. Pour les autres, les mères/pères célibataires chefs de



ménage ou les cohabitant/es dont la situation financière n'est pas bonne, c'est tout à fait impossible car, avec un tel montant d'allocation, il n'est pas question de pouvoir s'en sortir. D'une part, la législation sociale reconnaît l'empêchement durant une période d'être disponible sur le marché du travail du fait de l'éducation des enfants, mais d'autre part, elle ne donne pas la possibilité à toutes les personnes pour lesquelles cette dispense serait nécessaire de pouvoir en profiter. Beaucoup de mères et quelques pères célibataires vont donc se trouver en situation délicate, forcé/es de signer un contrat pour aller vers un second entretien avec l'épée de Damoclès d'une sanction au-dessus de la tête.

Les cours et formations professionnelles

Pour les demandeurs d'emploi qui suivent des cours ou des formations, même sans dispense de pointage, l'entretien à l'ONEM doit être conclu positivement pour autant que ces cours ou formations soient un projet sérieux qui tient la route dans le temps. L'ONEM, nous dit-on, n'est pas un organisme habilité pour juger du bien fondé d'une formation. Pourtant, ce sont bien les services admissibilité de l'ONEM qui, d'un autre côté, accordent ou refusent les dispenses de pointage pour ces mêmes formations ou cours. Bizarre, non ?

Certains chômeurs se retrouvent donc avec un entretien positif du fait d'être en formation mais aussi avec un refus de dispense de pointage pour cette même formation. C'est bien de suivre une formation pour le contrôle sur la disponibilité

en pénurie de main d'œuvre. Les personnes qui suivent des cours du soir et qui ont des stages en journée, n'obtiennent pas de dispense si elles n'ont pas un an de chômage par exemple. Or, cette dispense est tout à fait obligatoire pour des stages. Pour ceux qui n'ont pas obtenu de dispense mais qui néanmoins ont un avis positif par le biais des mesures de contrôle, il s'agira quand même de l'obligation de stopper leur formation si un emploi se présente puisque ceux-là doivent rester impérativement disponibles sur le marché du travail.

Pour l'application du plan Vandebroucke, pas de délai pour pouvoir suivre une formation. Pour la dispense, obligation d'un an de chômage si la formation ne se situe pas dans un secteur où il y a pénurie de main d'œuvre. Pour la dispense, il y a obligation pour le chômeur de s'investir dans une recherche de travail pendant un an mais pas pour le contrôle de cette même disponibilité sur le marché de l'emploi. Que pense Freya Van den Bossche de ces incohérences ? On n'en sait rien mais les chômeurs, quant à eux, ne s'y retrouvent plus tellement bien.

De toute manière, pourquoi faut-il attendre une année pour pouvoir suivre une formation avec dispense de pointage ? Quelle perte de temps quand un chômeur se rend compte qu'il doit se requalifier le plus rapidement possible pour obtenir une petite chance de décrocher un boulot ! Et cette notion de pénurie de main d'œuvre ? N'y a-t-il pas actuellement pénurie de main d'œuvre dans tous les secteurs ? Au lieu de contraindre les chômeurs à ces conditions

ité mais, pour la dispense, c'est moins bien quand on n'a pas atteint un an de chômage ou quand cette formation se déroule dans un secteur qui n'est pas considéré comme étant

restrictives, ne faudrait-il pas plutôt créer les conditions pour développer l'emploi de qualité en suffisance en réduisant le temps de travail, en maintenant absolument nos systèmes de pré-pension qui peuvent permettre des embauches pour les plus jeunes. Ne faudrait-il pas que les pouvoirs publics reprennent de l'espace pour créer des emplois dans les secteurs du logement, du transport en commun, de l'environnement, de la culture, du social ? Ne faudrait-il pas que le gouvernement ose un peu plus s'attaquer aux puissances d'argent en créant par exemple un impôt sur les grosses fortunes qui pourraient permettre ces créations d'emplois ?

Au lieu de restreindre l'accès aux formations, ne faudrait-il pas l'encourager en augmentant d'une manière significative les indemnités de stage qui depuis de nombreuses années restent fixées à un euro net ou brut de l'heure ?

Conclusions...

Le plan Vandebroucke, selon le gouvernement, a été mis en place pour aider les chômeurs à mieux chercher et à trouver un travail. Pour trouver du travail, il faudrait d'abord qu'il y en ait en suffisance et pour ne pas perdre rapidement son boulot quand on en a un, il conviendrait également que celui-ci soit stable. Aider les chômeurs à trouver un emploi, c'est d'abord en créant et non en leur compliquant l'existence par des mesures contraignantes qui produisent des exclusions (d'octobre 2004 à janvier 2005, 500 personnes ont été exclues durant minimum 4 semaines de leur droit aux allocations de chômage et 1/3 des chômeurs convoqués sont à la merci d'une sanction possible au second entretien). Soit on aide vraiment les chômeurs et alors cette aide doit se réaliser sur une base volontaire et sans la menace de sanctions. Soit on veut créer un climat pour que les chômeurs acceptent tout type d'emploi flexible sous peine d'exclusion. C'est plutôt dans ce sens que va le plan Vandebroucke.

Comme nous sommes opposés à la précarisation du marché du travail et à la précarisation du droit aux allocations de chômage, nous continuons à revendiquer le retrait du plan Vandebroucke. ■

Dans notre article sur le bilan de la grève de Splintex (voir La Gauche n° 12, avril 2005), nous avons brièvement abordé l'importance de l'élection d'un comité de grève avec occupation de l'entreprise. Nous voulons revenir plus longuement ici sur ces éléments décisifs pour une issue victorieuse à toute grève. PAR ANDRÉ HENRY

Comité de grève et occupation

Occupation des usines Renault, mai 68

Il faut donner aux luttes d'aujourd'hui un caractère et une structuration anticapitalistes qui permettent ainsi de poser les jalons d'une nouvelle société, socialiste et autogestionnaire. Dans cette première optique, la grève avec occupation d'entreprise, l'élection d'un comité de grève et le contrôle ouvrier sont des revendications clés. Ce sont ces éléments qui ont manqué lors de la longue et courageuse grève à AGC Fleurus.

On ne peut pas dire pour autant que ce fut dû à un manque de conscience de classe. Car celle-ci s'est clairement exprimée, non seulement dans la longévité de la grève elle-même, mais aussi dans sa volonté de s'opposer: 1) aux licenciements; 2) à flexibilité et à la précarisation des conditions de travail (flexibilité des horaires, introduction d'intérimaires, le régime des 5 pauses); et 3) pour la défense des libertés syndicales. Il s'agit là de trois combats essentiels pour contrer la politique néolibérale menée depuis plus de 20 ans par les gouvernements successifs et les conséquences du capitalisme mondialisé. Mener une grève de plus de cent jours pour combattre une telle politique relève bien d'une prise de conscience de classe très élevée.

Le point faible de la grève se situait

à un autre niveau et il ne s'agit pas ici d'une critique a posteriori mais bien d'un enseignement nécessaire à tirer pour les luttes à venir que le monde du travail doit engager contre son exploitation. Dans ce sens, l'élection d'un comité de grève avec occupation de l'entreprise constituent deux atouts majeurs pour les grévistes.

Nature et fonction d'un comité de grève

Le comité de grève est un organe de démocratie et d'auto-organisation ouvrières permettant à l'ensemble des travailleurs de diriger eux-mêmes leur propre grève. Il est composé de travailleurs élus par l'assemblée générale des grévistes et révocables par cette dernière. Le comité est la véritable direction de la lutte et l'expression la plus représentative des grévistes. C'est lui qui négocie avec le patron, soumet toutes ses propositions à l'assemblée des grévistes qui est souveraine. Cette structuration permet de mobiliser toutes les énergies, elle donne des perspectives et cristallise toute la combativité des grévistes face aux tâches immenses qu'exige la conduite d'une grève.

Le comité de grève propose ainsi à l'assemblée l'élection de différentes commissions pour l'aider dans ses tâches: commissions d'action, de

finance, de propagande, de sécurité, etc. Grâce à ce comité et à ces commissions, la grève prend automatiquement une nouvelle dimension. Chaque gréviste est impliqué dans un travail, a une tâche spécifique à accomplir pendant le conflit. Cela permet de faire émerger les initiatives, les richesses de la créativité et de l'inventivité de chacun afin de renforcer le combat commun. C'est l'essence même de l'autogestion ouvrière qui s'exprime ainsi. Un tel comité permet également d'éviter les tensions et divisions syndicales entre militants FGTB et CSC.

L'occupation: une dualité de pouvoir au sein de l'entreprise

L'occupation de l'entreprise est également un acte décisif car c'est un acte politique qui remet en cause le pouvoir patronal en disant "nous occupons et nous nous rendons maître de l'entreprise". C'est un acte important où les travailleurs prennent conscience de leur force, ce qui permet d'élever leur conscience de classe anticapitaliste et autogestionnaire. La question fondamentale que pose toute occupation est toujours la même: qui est le maître dans l'entreprise, la direction ou les travailleurs? L'occupation est donc une forme de dualité de pouvoir au sein même de l'entreprise grâce à laquelle les

grévistes imposent dès le départ de leur lutte un rapport de force favorable face au patronat.

L'occupation doit être votée en assemblée générale et assumée par l'ensemble des grévistes et non par quelques uns. Par sa nature même, elle exige une structuration efficace de la part des grévistes et elle ne la trouve que dans le comité de grève et ses commissions. L'une d'entre elle aura ainsi comme tâche spécifique d'organiser les aspects pratiques de l'occupation, pour la gestion de l'outil par exemple. L'occupation de l'entreprise permet aux grévistes de suivre et de vivre quotidiennement et collectivement la grève.

Tels sont, selon nous, les deux éléments-clés pour se donner, dès le départ d'une grève, toutes les chances d'une issue victorieuse qui

n'est jamais acquise à l'avance.

Solidarité internationale

Dans une grève telle que celle d'AGC Fleurus, menée contre une puissante multinationale (la japonaise Asahi-Glass en l'occurrence, l'une des plus puissantes, si pas la plus puissante du secteur verre), les travailleurs se doivent d'étudier avec soin les moyens leur permettant de créer la solidarité la plus large et effective avec les entreprises des autres pays.

Dans les multinationales, il existe des réunions inter-sièges. Ce sont des lieux de rencontre très importants où les délégués se doivent d'échanger leurs expériences, de créer des contacts, d'échanger leurs adresses et de promouvoir des réunions entre eux. Internet permet aujourd'hui d'établir des contacts réguliers au niveau européen et international. Il faut

exiger que nos organisations syndicales appuient ces démarches de tout leur poids et systématisent de telles rencontres, voire des congrès européens ou internationaux. Le capitalisme a utilisé l'immigration dans sa poursuite du profit. Pour nous, elle est une source de richesse, mais d'une toute autre nature. Celle de la solidarité internationale des travailleurs, quelle que soit leur origine. Ainsi, les camarades d'origine immigrée sont les mieux placés pour lier les contacts avec les travailleurs de leur pays d'origine et créer des réseaux de solidarité, promouvoir des actions communes. Dans le cas de Splintex, ces travailleurs ont un rôle important à jouer afin de transmettre l'expérience de leur lutte aux travailleurs des autres sièges de la multinationale en Europe et pour voir comment la solidarité pourra s'organiser dans les combats à venir. ■

Qu'un conflit social radical se développe et sorte quelque peu des sentiers battus de la "conciliation" et de la "concertation" sociales, et revoilà les chiens de garde médiatiques qui aboient pour remettre de l'ordre dans le troupeau égaré. Dans le cas du long combat de Splintex, les médias se sont particulièrement déchaînés à l'égard des grévistes de Fleurus, utilisant un vocabulaire hargneux à leur égard et oubliant leur fameuse (ou plutôt fumeuse) "objectivité" qu'ils se complaisent si souvent à revendiquer. PAR ATAULFO RIERA

Les chiens DE GARDE à l'affût

Comme lors du conflit de Clabecq, les médias ont construit tout un discours "cohérent" et quasi-unanime en stigmatisant les grévistes comme principaux coupables dans le but de briser et démoraliser leur unité d'une part, et de les isoler de la solidarité du reste de la population d'autre part. Dès le début de la lutte, le ton était donné pour condamner sans appel non pas la violence sociale que représentent près de 300 licenciements, mais bien la "séquestration" de la direction, sans chercher à comprendre que cette dernière avait tout fait pour provoquer la colère des travailleurs. Lors de cette "séquestration", un premier "incident" allait permettre aux médias de justifier cette orientation en montant en épingle le fait qu'une équipe de journalistes de RTL-TVI, qui s'était précipitée pour filmer des travailleurs en train de "dégrader" (selon les termes des

médias) du matériel de l'usine, s'est vu inviter à cesser d'enregistrer et à remettre une cassette pouvant exposer ces travailleurs à la répression patronale et policière. Dans un communiqué virulent, RTL-TVI a aussitôt dénoncé cette "violence" en évoquant d'intolérables "menaces verbales et physiques" (des "menaces" donc, et non des actes...) portant une atteinte grave à la "liberté d'expression". Rien de moins.

Par la suite, les médias ont martelé avec constance un message uniforme agrémenté de qualificatifs morbides: en résumé, il s'agissait d'un conflit vieillot et suicidaire mené par une minorité de grévistes ultra-violents manipulés par l'extrême gauche et qui détruisait l'image de la Wallonie. Ce discours s'est ainsi articulé autour de plusieurs éléments simplistes et mystificateurs:

1. L'origine et la responsabilité de la situation à AGC Fleurus. Si on a évoqué quelques responsabilités de la part de la direction (des fautes "communicationnelles" surtout!), c'est principalement la faute des travailleurs eux-mêmes si l'entreprise se portait mal. Selon un article du *Vif L'Express*, ces derniers dormaient la nuit au lieu de travailler, arrivaient systématiquement en retard et menaient des grèves à répétition: "*Le climat était pourri depuis trop longtemps: 32.000 heures de grève en 2003, presque autant en 2004*" (*Le Vif*, 18/03/05). "*C'est une vieille usine, avec une vieille culture, une ambiance détestable*" renchérit *Le Soir* (15/03/05).

2. Si les travailleurs sont les coupables

de la mauvaise gestion de l'usine, leur lutte ne pouvait donc qu'être suspecte. Dans le fond, et surtout dans la forme puisque l'image de grévistes "violents"⁽¹⁾, "jusqu'au boutistes" et "suicidaires" sera répétée jusqu'à la nausée afin de les dénigrer aux yeux de l'opinion publique: "intimidations violentes à l'égard des non-grévistes, agressions de journalistes" (Le Vif, 18/03/05); "débordements suicidaires" (Le Vif, 18/03/05); "menaces et déprédations" (La Libre Entreprise, 22/01/05); "propension à offrir aux caméras des images déplorables d'insultes, de violences, de vandalisme" (Le Soir 15/03/05). Par contre, aucune indignation journalistique face à l'intervention provocatrice des tribunaux avec des astreintes de 7.500 euros ("Il fallait s'y attendre" dira sobrement La Libre, 13/01/05), de la police ou face au chantage patronal de fermer purement et simplement le site si son plan n'est pas accepté. On assiste ici au contraire à un renversement des rôles: ce sont les grévistes qui, par leur action, exercent un chantage et "défient" les forces de l'ordre ("250 militants se massent aux portes de l'entreprise pour défier la police fédérale", Le Soir, 12/03/05).

L'utilisation répétée du terme "suicidaire" pour qualifier la longue et courageuse grève de Fleurus n'est bien entendu pas anodin. Il s'agit d'adresser un avertissement clair et sans nuance envers tous les travailleurs: toute lutte contre les licenciements est contre-productive, il est préférable de se résigner comme des moutons à l'abattoir. Le journaliste du Soir, Didier Albin, l'affirmera sans détour: "la véritable question que soulève le conflit social d'AGC Automotive est celle de la survie des vieilles industries en Europe (...). Sont-elles confrontées à une alternative tragique ? Sera-ce le suicide (par vote des travailleurs) ou la mort lente (par volonté du marché) ?" (Le Soir, 12/03/05). La réponse est évidente: la mort lente (par le marché) est préférable à la mort immédiate par le suicide incarné par la lutte des travailleurs...

3. Non seulement leur combat est "suicidaire", mais il met en danger toute une région. Ici, le discours médiatique a été à l'unisson avec celui des pouvoirs poli-

tiques et patronaux, à nouveau dans le but d'isoler les grévistes de toute solidarité active en les désignant coupables de détruire non seulement leurs propres emplois, mais aussi celui des autres. Faisant écho aux déclarations de Van Cauwenberghe parlant des grévistes comme des "taches noires pour l'image de marque de la Wallonie", ou de Luc Willame, président de Glaverbel ("Tout cela ne donne pas une bonne image du climat social en Belgique", Le Soir 15/03/05), Le Vif enfonce le clou: "Quant à l'image de la wallonie, les excès d'AGC ont imprimé chez nombre d'investisseurs potentiels (...) le cliché d'une région rouge sang, saboteuse d'industrie et destructrice d'emplois" (Le Vif, 18/03/05). "Les durs d'AGC ont cru rejouer *Germinal* (...). Ils n'ont réussi qu'à donner une image vieillie de la Wallonie" (Le Soir 15/03/05). Dans ce dernier article, signé par Bénédicte Vaes, la hargne et le mépris de classe envers les grévistes transparaissent d'ailleurs sans fard dans le titre révélateur "Un faux air de *Germinal* dans un décor très glauque"...

4. La lutte des grévistes de Splintex est d'autant moins sujette à sympathie qu'elle n'est en réalité menée que par une infime minorité de travailleurs, eux-mêmes manipulés par la présence de militants d'extrême gauche (les travailleurs, par eux-mêmes, n'étant bien sûr pas capables d'acquiescer une conscience de classe...). "On ne peut accepter qu'une usine soit prise en otage par une minorité" affirme la porte-parole de la direction dans *Le Soir* (19/02/05). Et les médias de reprendre en cœur ce refrain. Dans *La Libre Entreprise*, c'est la délégation syndicale elle-même qui est visée puisqu'elle "s'oppose à toute négociation et manipule les salariés lors des assemblées générales" (22/01/05). Après le rejet d'une nouvelle proposition patronale de restructuration le 17 février, *La Libre* déclare encore: "L'Assemblée était-elle représentative et les votes librement émis ? (...) Apparemment, c'est toujours la même minorité de grévistes (...) qui fait pression sur ses collègues" (*La Libre Belgique*, 18/02/05). Pour *Le Vif*, "La dérive syndicale" a été "aiguillon-

née par des militants d'extrême gauche", ce qui "a dénaturé la justesse du combat" (*Le Vif*, 18/03/05).

Le traitement médiatique du conflit d'AGC Fleurus constitue un cas d'école qui mériterait une étude approfondie. Bornons-nous à conclure ici en soulignant que le rôle particulièrement néfaste des médias capitalistes dans les conflits sociaux aigus n'est certes pas nouveau. Loin de constituer un "quatrième pouvoir", les médias font parfaitement corps avec le pouvoir du capital. Mais ce pouvoir prend une ampleur décisive à l'heure de la lutte contre la mondialisation capitaliste où la communication et l'opinion publique prennent une dimension nouvelle. Il est donc nécessaire d'élaborer



une stratégie à leur égard qui évite le double écueil de leur rejet frontal pur et simple et celui de tenter de les "amadouer" au risque d'y subordonner les intérêts et les objectifs du combat lui-même. Et de poser la question de comment construire et développer des instruments médiatiques alternatifs au service des intérêts et des besoins des mouvements sociaux. ■

(1) L'image de grévistes violents a été renforcée par leur quasi-déhumanisation. Les interviews ou citations de grévistes ont été rarissimes, au contraire des déclarations et arguments patronaux complaisamment cités ou repris tels quels. Dans un reportage sur les lieux du conflit publié le 24 février, le journaliste du Soir Didier Albin réussit l'exploit de ne parler des grévistes que comme des ombres sans visage, des "silhouettes qui s'activent" autour du braséro et dont "certains ont le visage dissimulé sous des foulards". Par contre, tout le reste de son article est constitué d'entretiens amicaux avec des "jaunes" ou avec l'encadrement, qui reprennent tous en cœur les arguments de la direction. Vous avez dit objectivité ?

Un statut pour les PRÉCAIRES?

Le travail dans des conditions précaires se généralise: temps partiel, intérim ou contrat à durée déterminée. Les travailleurs précaires ont longtemps occupé une position marginale dans le mouvement ouvrier organisé. Or, depuis quelques années, on constate un début d'auto-organisation et de luttes spécifiques des précaires comme lors des grèves au MacDonalD et à la FNAC à Paris en 2000-2001. En Belgique, un réseau "Stop Précarité" vient récemment de se créer et un EuroMayDay est organisé le 1er Mai à Liège dans le cadre d'un appel européen d'associations de précaires. Ces luttes et mouvements posent une série de questions stratégiques: devons-nous revendiquer un statut spécifique pour les travailleurs précaires ou devons-nous au contraire lutter pour la suppression de toutes les formes de travail précaire ? Un débat autour de ces questions s'est déroulé lors de l'école de hiver du POS en février avec Evelyne Perrin, du réseau français Stop Précarité, Matthias Lievens, rédacteur de Rood/La Gauche, et André Henry (POS), ex-délégué principal FGTB à Glaverbel-Gilly.

Evelyne Perrin:
"Il faut permettre aux précaires de conserver un statut avec des droits sociaux garantis en tout temps"

Evelyne Perrin:

Près de 15% des salariés en France travaillent aujourd'hui dans des conditions précaires. Ils ont des contrats à durée déterminée, font de l'intérim, ou travaillent à temps partiel forcé. À côté du chômage élevé, l'apparition d'un "précarariat" permanent est l'une des tendances les plus importantes sur le marché du travail. La combinaison des deux fait que cette catégorie de travailleurs alterne régulièrement des périodes de chômage et des emplois précaires. Ce phénomène altère fortement la capacité d'organisation collective de ces travailleurs. Leurs faibles revenus ne leur permettent pas ou peu de payer des cotisations syndicales. En outre, ils passent d'une entreprise à l'autre, d'un secteur à l'autre, ce qui est un obstacle supplémentaire à leur organisation au sein de syndicats structurés par secteurs. Un facteur complémentaire qui complique la lutte des précaires est le fait que les syndicats traditionnels représentent surtout les employés stables, et ne s'occupent guère des chômeurs et des précaires.

Pourtant nous avons pu constater ces dernières années un certain nombre de grèves réussies, organisées par les précaires eux-mêmes. Ce fut le cas dans la restauration rapide, où les précaires ont refusé

d'être utilisés comme des Kleenex et ont affirmé leur dignité. La grève victorieuse dans des MacDo' à Paris, avait eu le soutien de l'opinion



publique grâce notamment à l'action d'un large comité de soutien. Il y eut aussi la lutte des "emplois-jeunes". En 1997, la ministre Aubry avait lancé un plan pour créer des jobs pour les

jeunes. Mais il s'agissait d'emplois précaires à durée déterminée destinés surtout aux habitants des banlieues, où beaucoup sont victimes du racisme et restent longtemps au chômage. Il s'agissait souvent de pseudo-emplois, malgré les titres ronflants comme "Défenseurs de l'environnement", quand il s'agit de ramasser les ordures dans les parcs par exemple. Les jeunes concernés ont commencé à lutter pour un meilleur statut, sans soutien du syndicat. Malgré leur élan, ils n'ont rien obtenu du gouvernement de la gauche plurielle. Entre-temps, le nouveau gouvernement de droite a supprimé ces jobs.

Une autre grève importante a été celle des femmes d'origine africaine qui travaillent dans le nettoyage pour la chaîne d'hôtels Accor. Les actions ont duré environ un an et ont été soutenues par le syndicat SUD. Ces femmes travaillaient pour des salaires très faibles, étaient renvoyées s'il n'y avait pas assez de travail, n'avaient pas de pause-déjeuner et subissaient un rythme de travail imposé très dur: elles avaient 12 minutes pour nettoyer toute une chambre alors qu'au moins 25 minutes sont nécessaires. Ces femmes ont finalement gagné leur lutte, les rythmes de travail ont été rendus plus supportables. La direction toutefois s'est vengée en licenciant la déléguée de SUD. Les travailleuses ont alors adopté une nouvelle méthode d'action: elles ont organisé chaque vendredi un piquet dans un des établissements d'Accor et ont distribué des tracts aux gens dans les hôtels.

André Henry:
“La suppression des statuts de travailleurs précaires doit être une de nos exigences centrales.”

Les intermittents du spectacle sont un autre exemple d'une lutte réussie, à l'extérieur des syndicats, pour le droit au SMIC et des augmentations de salaire. Elle a été organisée très démocratiquement sur une base interprofessionnelle, via un système d'assemblées générales géographiques qui permettent de dépasser les structures hiérarchiques traditionnelles par entreprise ou par secteur. Un des grands problèmes des précaires reste celui de leur identité professionnelle.

Les syndicats portent fort peu d'attention à ces luttes. La CGT a pourtant lancé une proposition pour permettre aux précaires de conserver un statut et des droits lors du licenciement, mais elle ne se mobilise pas pour la mettre en avant. Pourtant, le combat pour un tel statut avec des droits garantis (sécu', etc) est aujourd'hui nécessaire.

André Henry :

A AGC-Splintex, la délégation syndicale a toujours refusé que les patrons utilisent des intérimaires, bien que des travailleurs aux contrats à durée déterminée aient été engagés. La suppression de cette sorte de statut précaire doit être une de nos exigences centrales. Sinon, le système des accords sociaux et de l'action syndicale elle-même sera peu à peu miné.

A partir du moment où de tels statuts sont acceptés, on entre dans une certaine logique. C'est pour cette raison qu'il faut imposer des contrats

payés comme il se doit et à durée indéterminée pour tout le monde.

Evelyne Perrin :

Selon moi, ce qui est central, c'est la façon dont les gens concernés eux-mêmes vivent leur situation. Beaucoup de jeunes veulent faire volontairement du travail intérimaire, ils sont parfois partisans de cette forme de mobilité et de changement. Les travailleurs précaires doivent donc pouvoir s'organiser sur base de leur expérience vécue. C'est pour cela qu'ils livrent des combats pour un meilleur salaire, pour le droit à l'ancienneté ou pour un treizième mois. Aujourd'hui en effet les employés flexibles peuvent difficilement faire carrière et les augmentations de salaire sont quasi-impossibles à obtenir. Il est important de constituer une sorte de sécurité permanente au sein de ce système flexible, en exigeant par exemple un statut spécifique pour les travailleurs précaires qui les accompagne tout au long de leur parcours professionnel diversifié. Mais il faut distinguer les choses. Je ne suis pas en accord avec les idées de Tony Negri à ce sujet qui plaide pour un revenu de base, universel, abstraction faite du travail fourni ou non. Sur cette base, il veut unifier différents mouvements de lutte. Nous disons: "un emploi est un droit, un revenu est un dû". Mais nous ne sommes pas pour un revenu détaché du travail. D'où l'exigence d'un statut spécifique car cela répond à l'expérience vécue et aux espérances des précaires.

Matthias Lievens :

Aux Pays-Bas, il existe une expérience autour de la question du travail flexible: la "flexicurity". La loi "flexibilité et sécurité" impose par exemple que les bureaux d'intérim doivent aussi payer les intérimaires entre deux missions afin de leur donner plus de sécurité, ce qui rend le travail intérimaire plus "acceptable". En même temps, la loi réduit les préavis de licenciement pour les employés ordi-

naires. La politique de flexibilisation du travail a pour but de constituer une véritable réserve de travailleurs que l'on peut utiliser et jeter quand les patrons le veulent en fonction de la conjoncture, comme n'importe quelle autre marchandise.

Si un tel statut spécifique pour les précaires peut leur apporter plus de sécurité de revenu et d'existence, les autres aspects négatifs continuent à exister malgré tout. Leurs liens sociaux (avec les collègues p.ex.) sont très faibles. Ils continueront à s'organiser difficilement dans un combat commun avec les travailleurs ordinaires. Leur perception et organisation du temps est aussi entièrement différente: l'employé flexible ne peut pas entamer des projets d'avenir, même à court terme car il ne sait souvent pas s'il travaillera encore la semaine prochaine ni combien d'heures. Et il ne faut pas oublier qu'une majorité écrasante des travailleurs précaires acceptent ce type de contrats faute de mieux.

André Henry :

Le travail précaire mine surtout l'ambiance de camaraderie dans les sociétés. Les travailleurs flexibles n'ont pas connu les relations sociales durables au sein de la société, ils n'ont pas été impliqués, ou guère, dans ces luttes. Le tissu social est ainsi fondamentalement attaqué par cette pratique. Le phénomène du travail précaire détruit les conditions mêmes de l'action syndicale. Il est peut-être possible que les jeunes perçoivent positivement le travail d'intérim. Mais, après 25 ans, cela change rapidement. Tu n'as pas droit à un prêt bancaire pour acheter une maison si tu n'as pas de revenu stable par exemple. De plus, ils sont très souvent victimes d'accidents de travail. Leur rythme de travail fait monter le niveau général pour tous les autres. Pour contrer cela, nous devons exiger à nouveau le contrôle ouvrier sur les embauches et les conditions de travail. ■

Albert Martens, professeur de sociologie du travail à la KUL aujourd'hui retraité, soutient l'établissement de mesures contraignantes contre les discriminations racistes au travail. La gauche relaie ses arguments.

PROPOS RECUEILLIS PAR MATTHIAS LIEVENS ET CHRIS DEN HOND



une LOI contre les DISCRIMINATIONS

Les patrons appliquent des discriminations à l'embauche. Mais, d'autre part, ils souhaitent une nouvelle immigration pour contrer des potentielles carences de travailleurs. N'est-ce pas contradictoire ?

Albert Martens: Sur base de nos résultats de recherche, nous constatons que le traitement inégal de certains groupes sur le marché du travail est plus important que nous l'imaginions. Certaines catégories sont systématiquement refusées, même s'il s'agit de personnes parfaitement compétentes pour le travail attendu. Même les personnes qui ont acquis la nationalité belge sont écartées sous n'importe quel prétexte: les clients ne vont pas apprécier, les patients seront dérangés... Les plus qualifiés doivent accepter un travail sous-qualifié et les non qualifiés sont carrément exclus. Ils sont enfermés dans un chômage de longue durée, dépriment ou se révoltent.

Les patrons qui soutiennent qu'il faut

attirer des travailleurs de l'Europe centrale ou orientale mentent. Il y a assez de travailleurs disponibles ici. Des travailleurs hautement qualifiés. Mais, parce qu'ils sont d'origine marocaine, turque ou africaine, ils ne sont pas embauchés. En tant que ministre de travail, je dirais: "Patrons, les travailleurs sont disponibles, il faut les embaucher. Une nouvelle immigration n'est pas nécessaire!"

Dans la période 1999-2003, des centaines de mesures de relance de l'emploi ont été entreprises. Mais elles n'ont donné du travail qu'à 860 allochtones... Quelles mesures faudrait-il prendre ?

A.M.: Les mesures prises ces dix dernières années auraient pu être efficaces. Mais je constate qu'elles ne l'ont pas été. L'écart devient toujours plus grand. Il faudra donc trouver autre chose. Il y a eu le même débat sur le harcèlement sexuel au travail. Durant des années, les syndicats et les patrons en ont discuté sans trou-

ver de solution. Jusqu'à ce que Miet Smet, ministre du travail, élabore une loi. Le harcèlement sexuel n'est pas résolu, mais le problème est au moins reconnu. Les victimes ont maintenant une possibilité de recours juridique pour se défendre et des sanctions peuvent être prises.

En ce qui concerne les discriminations racistes, les partenaires sociaux essaient à nouveau de résoudre le problème avec de la bonne volonté. Mais une mesure efficace est une mesure contraignante pour les patrons. En 1997, nous avons publié un rapport sur les agences d'interim et leur fédération, Federgon. Un accord interprofessionnel de non-discrimination avait été conclu. Cet accord n'a jamais été suivi ou vérifié sur le terrain.

Au Pays-Bas, après un détournement de train par des Moluquois, de milliers d'emplois ont été créés et une loi a été adoptée. Il a donc fallu

créer une loi. Aujourd'hui, on constate que le taux de chômage des Moluquois, Marocains et Turcs ne dépasse pas le taux de chômage des Hollandais autochtones. Au Canada, on a voté le Employment Equity Act. Même aux Etats-Unis des mesures similaires ont été prises. En Belgique, si le taux de chômage des Marocains et des Turcs est de 5% plus élevé que chez les Belges autochtones, il faut prendre des mesures contraignantes. On ne peut pas continuer à nier le problème. Si demain des émeutes éclatent à Bruxelles, ce sera partiellement dû au fait que les gens sont découragés. Pourquoi les deuxième et troisième générations feraient des efforts pour s'appliquer à l'école en sachant qu'ils n'auront pas de boulot ?

Qui défend les mesures que vous proposez et comment faire en sorte qu'elles soient respectées ?

A.M.: En fait, les mesures proposées ne vont pas très loin. On établirait une analyse sérieuse du marché du travail au niveau régional et local pour avoir une idée de la sa composition ethnique. Ensuite, les entreprises dresseraient un portrait de la composition ethnique de leur personnel. Je suis certain que moins de 5% accepterait de s'identifier à une catégorie si on leur demandait de se définir comme Marocain ou comme Belge d'origine marocaine ou africaine par exemple. Ensuite, on comparerait la composition du personnel avec celle du marché du travail dans la région. Ce serait un indicateur pour déceler les discriminations. Une fois les discriminations repérées, il faut les corriger. Dans des secteurs comme l'horeca ou le déménagement, il n'y aura probablement pas trop de discriminations, mais dans les banques, les sociétés d'assurances, la chimie ou les chemins de fer, l'écart entre la composition ethnique du personnel et celle de la population de la région sera sûrement flagrant. Le gouvernement pourrait alors exiger un plan annuel pour vérifier la diminution des

discriminations. Dans le cas des restructurations, le patron devrait prouver qu'il n'a pas commencé par licencié tous les allochtones. Est-ce une mesure contraignante? C'est une façon de faire. Personne veut des quotas, mais je veux avoir des données objectives pour repérer les entreprises aux mains sales.

Chez Volkswagen à Forest par exemple, tout le monde sait depuis longtemps qu'il y a à peine quelques travailleurs immigrés. Comment changer cela ?

A.M.: Ce n'est évidemment pas facile à réaliser. Mais il faut une volonté politique. A Cockerill-Liège, par exem-



ple, il existe un système de soustraction jusqu'au septième degré! L'entreprise engage un soustraitant qui soustrait à... et ainsi de suite. Au septième degré, les travailleurs ne sont pas qualifiés pour la sidérurgie. Il s'agit souvent de Polonais ou de Roumains qui ne connaissent pas les risques d'explosion. Les syndicats devraient prendre aussi en compte les conditions de travail de ces travailleurs en sous-traitance.

Beaucoup ont fait des efforts considérables pour devenir Belge. Nous leur avons dit qu'ils n'auraient le droit de vote pour les communales que s'ils devenaient belge et que, une fois belge, il n'y aurait plus de discriminations. Mais nous avons pu prouver que c'est faux! Si tu es devenu belge, même si tu as changé ton nom, tu restes considéré comme un Marocain ou un Congolais. Point à la ligne.

Beaucoup pensent que l'incitation à l'embauche des allochtones diminue les emplois pour les autochtones. Ne faut-il pas stimuler la création d'emploi à travers des investissements publics ?

A.M.: Vu les directives libérales européennes, genre Bolkestein, les gouvernements doivent faire attention. La construction européenne en cours rend de plus en plus difficile la maîtrise de la politique d'emploi. On pourrait introduire une sorte de "contract compliance" comme au Canada et aux Etats-Unis. Là, les entreprises qui travaillent pour le gouvernement doivent appliquer à la lettre la législation sur la non-discrimination. Au Canada, ça va très loin; des entreprises européennes qui travaillent pour le gouvernement canadien sont obligées de transmettre les données des personnes embauchées ou licenciées, les salaires, etc. pour toute une série de catégories: femmes, handicapés, minorités et Indiens, ce qu'ils appellent là-bas "autochtones". L'Etat est en mesure de l'obliger! Les entreprises qui ne respectent pas cette règle ne sont pas sélectionnées. Il ne faut pas exagérer l'impact non plus, parce que seulement 6% des entreprises travaillent avec le gouvernement.

Il fut un temps où les patrons étaient contre l'embauche de femmes parce qu'il fallait modifier les installations sanitaires; c'était "trop cher". Transformer les toilettes était pour certains patrons hors de prix !... jusqu'à ce que des toilettes séparées soient rendues obligatoires par la loi, même si l'entreprise compte 100% d'hommes ou 100% de femmes. C'est simplement une question de volonté politique!

Je peux facilement énumérer quelques dizaines de mesures pour diminuer les discriminations dans les entreprises. Mais il faut le pouvoir pour les obliger. Les propositions existent. Et le matériel statistique pour faire le suivi aussi. ■

Les services publics occupent une place centrale dans le débat sur le projet de traité constitutionnel européen (TCE)⁽¹⁾. Il s'agit d'un domaine où le processus de libéralisation généralisée est déjà très avancé, ce qui suffit à rendre caduc l'argument présentant le service public "à la française" comme une sorte d'exception qu'il s'agirait de faire évoluer vers une conception moyenne. On ne comprendrait pas en effet pourquoi tant d'énergie a été dépensée à la libéralisation des services publics, pas seulement en France mais aussi dans l'ensemble de l'Union. PAR MICHEL HUSSON

Les services publics au risque de l'euro-libéralisme

Rien de nouveau?

Les partisans du oui font valoir à juste titre que la référence au principe de la "concurrence libre" était présente dès le traité de Rome de mars 1957 et que le projet de TCE n'innove pas en la matière. Il reprend également (article III-425) le principe constant selon lequel le traité "ne préjuge en rien le régime de la propriété dans les États membres".

Cependant l'exégèse des textes ne suffit pas à rendre compte des pratiques réelles. Il faut d'abord examiner l'histoire de la jurisprudence. On en retient souvent deux arrêts fameux de la Cour de Justice de Luxembourg: arrêt Corbeau en 1993, arrêt Commune d'Almelo en 1994. Ils introduisaient une notion de cohésion économique et sociale et justifiaient des entorses au principe de concurrence. Il n'en reste pas moins que la pratique juridique a été dominée par une "incontestable suspicion à l'égard des structures de statut public"⁽²⁾. Pour ne prendre qu'un exemple, EDF a été condamnée par la Cour de justice pour la garantie qu'elle avait obtenue de l'État pour certains de ses emprunts.

Tout se passe en réalité comme si les potentialités libérales du traité de Rome avaient été laissées en veilleuse jusqu'au tournant que marque l'Acte unique de 1986. La réalisation du Grand Marché passe alors par l'enclenchement d'un vaste processus de libéralisation des services publics. Il commence au

Royaume-Uni avec l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher en 1979: la part du secteur public y passe de 9% du PIB en 1979 à 2% en 1997. La France prend le relais à partir de 1986, puis le mouvement, un temps freiné par le krach d'octobre 1987, reprend au début des années quatre-vingt-dix, s'étendant à l'ensemble de l'Europe. On estime à environ 160 milliards de dollars le montant des privatisations européennes entre 1985 et 1995, dont 80 milliards au Royaume-Uni, 28 en France et 14 en Italie. Les institutions européennes ont joué un rôle moteur dans ce processus par l'édition de livres blancs ou verts débouchant sur des directives qui concernent les secteurs les plus variés: poste, télécommunications, transports (aériens, maritimes, routiers et ferroviaires), électricité.

Ce qu'il y a vraiment dans le traité constitutionnel

"L'Union offre à ses citoyens (...) un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée". C'est dès son premier article que le projet de TCE se fixe cet objectif central. Les services publics sont rebaptisés SIEG (services d'intérêt économique général), sans d'ailleurs que ce terme soit nulle part défini. Ils ne peuvent exister que comme autant de dérogations exceptionnelles à cette règle concurrentielle, à laquelle ils sont "soumis" par l'article III-166. Certes, cet article comporte une clause de survie ("dans la mesure où l'application de ces dispositions ne fait pas échec à l'accomplissement en droit ou en fait de la mission particulière

qui leur a été impartie"), mais elle est aussitôt annulée par la réaffirmation du principe de fond: "le développement des échanges ne doit pas être affecté dans une mesure contraire à l'intérêt de l'Union". Tout cela revient à prendre en tenailles ce qui reste des services publics, entre concurrence et libre échange.

Les SIEG ne font pas partie des valeurs de l'Union énoncées par l'article I-2 et ne figurent pas non plus parmi ses objectifs définis dans l'article I-3. On peut par ailleurs noter un subtil glissement sémantique: la rédaction de l'article 16 du traité actuel (qui remonte au traité d'Amsterdam de 1997) souligne "la place qu'occupent les services d'intérêt économique général parmi les valeurs communes de l'Union". Mais cette référence est affaiblie dans l'article III-122 du projet de TCE qui parle seulement de services "auxquels tous dans l'Union attribuent une valeur".

Pour compenser ce manque, les partisans du oui mettent alors en avant l'article II-96 où l'Union "reconnait et respecte l'accès aux services d'intérêt économique général". Pour mieux en apprécier la portée réelle, il faut se reporter à ce qui figure dans les "déclarations à annexer à l'acte final de la Conférence intergouvernementale" (et qui font partie du corpus constitutionnel) La redoutable déclaration 12 explique que cet article II-96 est "pleinement conforme à l'article III-122 de la Constitution et ne crée pas de droit nouveau. Il pose seulement le principe du respect par

l'Union de l'accès aux services d'intérêt économique général tel qu'il est prévu par les dispositions nationales, dès lors que ces dispositions sont compatibles avec le droit de l'Union".

Il est donc difficile de discerner dans ces variations un quelconque pas en avant. Le projet ne fait que confirmer la "situation actuelle". Dans son article III-148, il reprend par exemple l'exhortation faite aux Etats membres "de procéder à la libéralisation des services au-delà de la mesure qui est obligatoire en vertu de la loi-cadre européenne" que l'adoption du traité reviendrait à constitutionnaliser. Comme cette loi-cadre "porte en général, par priorité sur tous les serv-

invoqués en sa faveur.

Le premier est évidemment celui de l'efficacité, qui fonctionne comme un véritable dogme. On est alors renvoyé ici à un vieux débat de l'économie politique. Il se trouve que le service public admet depuis longtemps des fondements solides, qui renvoient notamment à la théorie du monopole naturel. Depuis Stuart Mill et Cournot, cette approche consiste à montrer que, dans des branches fournissant un produit ou un service essentiel, requérant un certain niveau de qualité, caractérisé par des coûts décroissants, et susceptible d'économies d'échelle, une organisation monopolistique est à même d'optimiser l'a-

state alors que la concurrence conduit paradoxalement à une hausse des tarifs.

L'expérience concrète offre de nombreux exemples de l'inefficacité spécifique de la libéralisation. Ainsi, les catastrophes ferroviaires à répétition au Royaume-Uni renvoient clairement à la privatisation de Railtrack, l'organisme chargé de gérer les infrastructures, qui n'a jamais effectué les investissements nécessaires. C'est l'exemple limite d'un phénomène général: la libéralisation se fait par départements. On remet au privé les segments susceptibles d'une forte rentabilité, en conservant dans le domaine public la responsabilité des



ices qui interviennent d'une façon directe dans les coûts de production" (article III-147), c'est la quasi-totalité des services publics qui est concernée, et au-delà. Et la clause "en général, par priorité" indique d'ailleurs que les autres services ne sont pas exclus. Bref, le projet de TCE donne à l'Europe une feuille de route très claire, qui est d'approfondir la libéralisation des services publics.

Fondements théoriques de la libéralisation

Voter oui au projet constitutionnel revient par conséquent à donner quitus à un processus déjà largement entamé. Il est donc utile d'en dresser un bilan, en commençant par examiner les principaux arguments

vantage collectif et est plus efficace que la concurrence. Les contre-arguments, tout aussi classiques, consistent à émettre des doutes quant aux effets d'échelle, à souligner les faibles capacités d'innovation de tout monopole, ainsi que les possibles effets pervers des systèmes de tarification publique.

Une première manière de réfuter cette doctrine est qu'il n'existe aucune corrélation entre le degré supposé d'inefficacité et l'ardeur mise à privatiser. On pourrait même dire à l'inverse qu'on privatise d'abord ce qui est efficace (ou en tout cas rentable). On peut ensuite discuter l'efficacité des privatisations à partir d'une évaluation a posteriori. On con-

infrastructures lourdes. L'initiative privée commence toujours par élaguer les mauvaises branches, autrement dit les secteurs non rentables. Ensuite, cette concurrence sur les seuls segments rentables appauvrit les "opérateurs historiques" qui réagissent notamment en réduisant la qualité de leur service et la couverture du territoire. Les gouvernements constatent alors que les services publics ne sont pas efficaces et les privatisent.

Le cas de l'électricité vient illustrer d'une autre manière les limites de cette prétendue efficacité. Les spectaculaires ruptures du réseau qui se sont produites à Londres, en Italie ou en Californie s'expliquent toujours par une gestion au plus près, qui passe

par la suppression des marges de capacité. S'agissant d'un bien non stockable, ce mode de gestion conduit à une irrationalité structurelle.

Une autre ligne argumentaire invoque les mutations technologiques, la mondialisation ou encore la diversification accrue de la demande. Mais la démonstration n'est jamais faite que la souplesse de l'offre serait par nature incompatible avec le service public. Enfin, la libéralisation prend aussi appui sur le déficit démocratique des services publics, mais on voit mal comment la remise au privé peut se traduire par une maîtrise plus grande de la société sur des choix essentiels.

Cette remarque permet d'aller plus loin, et d'avancer l'idée que la libéralisation des services publics est en tant que telle anti-européenne: en rendant impossible toute politique d'envergure, elle s'oppose à la construction d'un espace économique homogène. En matière de transports et d'énergie par exemple, toute une série de questions fondamentales ne peuvent être correctement posées en dehors de la présence d'acteurs publics. La France est sur-nucléarisée, tandis que l'Allemagne vise à une sortie progressive du nucléaire: comment trancher entre ces deux options, ou à défaut les coordonner un minimum, sans les leviers de l'intervention publique? En matière de transports, comment arbitrer entre la route et le fer si l'on privatise les réseaux autoroutiers et ferroviaires? Plutôt que d'éclater les services publics et les ouvrir à une concurrence largement fabriquée dans une série de domaines, il faudrait brancher les réseaux entre eux et les placer sous l'autorité d'une instance européenne de régulation.

On peut pousser cette critique encore plus loin. Il y a un marché commun et une monnaie commune. Mais pourquoi n'y aurait-il pas une agence européenne de l'énergie "commune", une poste "commune", un réseau "commun" de chemins de fer, etc? Il

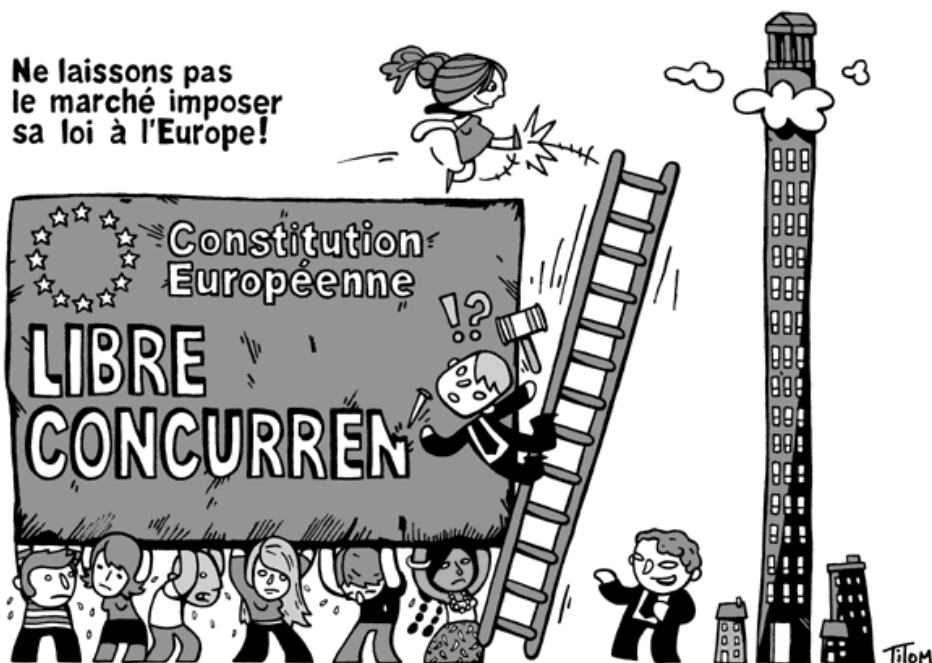
y aurait là une conception autrement ambitieuse, cohérente et mobilisatrice, de l'unification européenne, à laquelle la priorité absolue accordée à la "concurrence libre et non faussée" tourne évidemment le dos, ne serait-ce qu'avec l'article III-167 du TCE qui proscriit les aides "qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises ou certaines productions".

La libéralisation comme modèle de société

La nature antisociale de l'euro-libéralisme est condensée dans la notion de service universel, qui semble pourtant

du service reçu des revenus de l'utilisateur, par des mécanismes de "péréquation", de "tarification" ou de "mutualisation". En ce sens, la libéralisation des services publics participe à la tendance générale à la marchandisation et liquide un instrument essentiel à la réalisation effective des droits sociaux.

Il s'agit donc de la confrontation de deux modèles de société entre lesquels le projet de traité a clairement choisi (ce qui n'est pas, soit dit en passant, la fonction d'une constitution). Une autre Europe est donc possible, mais elle devrait pour cela



prendre en compte la nécessité d'assurer l'accès à un certain nombre de services jugés essentiels. Mais, selon une logique typiquement libérale, il est en réalité conçu comme un service minimum, une sorte de "filet de sécurité", qui n'assure pas l'égalité d'accès et de traitement, et sert surtout à légitimer l'extension de la sphère ouverte à l'initiative privée. La libéralisation conduit inéluctablement à sélectionner parmi les besoins sociaux ceux qui apparaissent plus rentables et à laisser de côté les autres. Cette logique s'oppose point par point à celle des services publics, qui consiste justement à déconnecter le paiement

effectuer des choix radicalement différents: placer la satisfaction optimale des besoins sociaux au rang des valeurs et objectifs de l'Union; affirmer un principe de solidarité, sur le même pied (au moins!) que celui de concurrence; établir un nouveau traité incluant une charte des services publics ouvrant la possibilité de mise en place de "services publics européens". ■

(1) Traité établissant une Constitution pour l'Europe <http://guesde.free.fr/euroc.oni.pdf> / (2) Service public, services publics: déclin ou renouveau. Etudes et documents du Conseil d'Etat n°46, La Documentation française, avril 1995.

Elle est souvent minimisée, folklorisée, diabolisée... La gauche radicale est régulièrement caricaturée dans la grande presse. Elle est méthodiquement isolée par les partis traditionnels. Des astuces "démocratiques" sont placées (le seuil électoral des 5%) pour empêcher sa possible émergence électorale, demain aussi en Belgique. Résultat des courses: le néophyte en politique pourrait croire que cette gauche là n'existe pas! Et pourtant, la gauche radicale est devenue un objet d'études... PAR MANUEL ABRAMOVICZ (1)

La gauche radicale: un nouvel OBJET D'ÉTUDE

La gauche radicale un peu partout en Europe devient un véritable spectre pour les thuriféraires du capitalisme. Au Portugal, au Danemark, en France, en Grande-Bretagne, en Italie... les "gauchistes" locaux représentent une force politique, qui, non seulement subsiste et s'accroche dans le paysage politique, mais en plus, unifiée et de mieux en mieux organisée, bénéficie d'un flux prometteur. En France, les trotskistes iront même jusqu'à représenter 10 % de l'électorat. Ailleurs, des députés -prônant la révolution- siègeront dans des "parlements bourgeois".

Dans la lutte des classes d'aujourd'hui

Cette gauche là -marxiste, révolutionnaire, dissidente, multiforme, incontrôlable et dont les zones d'influence sont protéiformes- n'a rien à voir avec la "gauche" de gouvernement. C'est pourquoi, elle dérange tous les gérants du pouvoir. Donc, elle doit être isolée; selon les réflexes habituels des professionnels de la politique classique qui souhaitent que l'église reste, coûte que coûte, au milieu du village et que la "paix sociale" soit une garantie éternelle. Seulement voilà, depuis leur contre-offensive, après la chute de l'Empire soviétique (nous débarrassant d'un "anti-héros" négatif) et la naissance du mouvement altermondialiste, les radicaux de la gauche sont revenus au devant de la scène sociopolitique, en Belgique y compris. Les derniers grands conflits sociaux de notre pays se sont dynamisés -tradition léniniste oblige- grâce à l'apport des organisations de la gauche anticapitaliste. Les grandes mobilisations (contre la guerre en Irak, pour une Europe sociale...) aussi. La gauche radicale reste bel et bien hyperactive sur le terrain de la lutte des classes. Au près des exclus et

des expulsés de notre société. Sans faiblir. Sans désespérer et sachant que les combats d'hier sont toujours au programme des combats de demain.

Cette réalité, si elle est constamment occultée publiquement par le monde politique traditionnel, ne le sera pas par d'autres. Effectivement, il est à constater que depuis plusieurs années un intérêt manifeste pour la gauche rebelle est né auprès d'un certain monde intellectuel. En France, après chaque mouvement social important, de nombreux ouvrages sociologiques ont été écrits. Des études universitaires se sont consacrées à l'analyse méthodique d'organisations gauchistes. Les succès électoraux, véritables nouveaux phénomènes politiques, de la LCR et de LO font l'objet de beaucoup de curiosité de la part d'une série de politologues de renom. Déjà en août 1996, l'un d'entre eux, Alain Duhamel, avait consacré l'une de ses chroniques dans Libération au "*retour de l'extrême gauche*". Les références livresques sur cette dernière seront également longues(2).

Recherche sur une gauche bien identifiée

Certes chez nous, les recherches universitaires et les études intellectuelles sur cette dernière sont extrêmement rares. Même si la Belgique fut un terrain fertile pour les idéaux révolutionnaires (voir l'éditorial du mois d'avril), la bibliographie réservée à la gauche radicale belge est maigrichonne. Cependant, l'intérêt scientifique semble désormais s'exprimer pour les révolutionnaires toujours actifs de nos jours. Quelques indices nous le démontrent.

C'est le cas du programme à venir du Centre d'histoire et de sociologie des

gauches de l'Université libre de Bruxelles (CHSG). Ce dernier co-organise du 19 au 21 mai prochain un colloque intitulé: "*Contester dans un pays prospère: l'extrême gauche en Belgique et au Canada*". Les 21 et 22 octobre, toujours proposée par le CHSG, des Journées d'études internationales se concentreront sur la "*Presse communiste et la presse radicale de 1919 à 2000*". Par ailleurs, depuis le 23 février et jusqu'au 12 juin, à Mons, au Mundaneum (le Centre d'archives de la Communauté française), une exceptionnelle exposition sur l'histoire du mouvement libertaire belge est proposée au grand public.

Cet intérêt universitaire soudain pour une gauche, vouée pourtant aux oubliettes par les détenteurs du pouvoir, n'est pas le fruit du hasard. Son étude s'explique par le rôle militant toujours décisif qu'elle garde et l'espace de réflexion idéologique de première catégorie qu'elle représente. Objet d'études contemporaines, la gauche radicale l'est aussi parce qu'elle présage une force politique qui pourrait, demain, compter. L'université peut parfois être une avant-garde annonciatrice des "années chaudes" de notre futur proche. ■

C'est Clair et Net sur :

www.ulb.ac.be/is/chsg/
www.dissidences.net
www.mundaneum.be

(1) Auteur, notamment, de "*La gauche radicale en Belgique francophone (1963-2004) - Impact électoral, politique et social*" (422 pages, mémoire FOPES-UCL, 2004). / (2) Le lecteur intéressé en la matière pourra prendre connaissance des ouvrages, des mémoires, des recherches universitaires et des études socio-politiques consacrés à la gauche radicale auprès de la rédaction de "*Dissidences*", le bulletin français de liaison des études sur les mouvements révolutionnaires (www.dissidences.net).

Karol Wojtyla a quitté cette vallée de larmes pour un monde meilleur, un monde où les problèmes comme l'athéisme, le relativisme postmoderne, le mariage des curés, le matérialisme, l'avortement, la théologie de la libération, le positivisme scientifique, etc. n'existent pas. Son paradis est d'ailleurs un endroit qui n'a pas de place pour des malheureux qui rêvent d'un monde égalitaire, source non pas de tous mais quand même de beaucoup de maux, si nous avons bien compris le saint Père. PAR PIPS PATROONS

Jean-Paul II: Mort d'un idéologue réactionnaire

Il faut situer le pontificat de Jean Paul II (qui a eu un effet plus profond que son idéologie personnelle), dans le dernier quart du siècle passé, période caractérisée par la montée du néolibéralisme, la chute des régimes stalinien et la mondialisation. Le pape s'y est occupé spécialement de la doctrine sociale. Il a condamné les excès du capitalisme et les effets pervers du néolibéralisme, mais il n'a jamais mis en question la logique même du capitalisme qui conduit à ces perversités. Dans son encyclique *Centesimus annus* qui défend une "économie sociale de marché", il oublie de mentionner les ravages de cette économie en Europe de l'Est. Il a nommé Michel Camdessus, ancien directeur du Fonds Monétaire International, comme conseiller au sein de la commission *Justitia et Pax*, commission instituée par Vatican II pour promouvoir la justice sociale. Il

a demandé pardon pour les fautes commises pendant les Croisades et par l'Inquisition, pour l'antisémitisme et le racisme, mais cela en sauvegardant l'institution qui en était historiquement le responsable principal, c'est-à-dire l'Église. Les communautés ecclésiastiques de base où les pauvres ont la parole ont été contrecarrées, la JOC marginalisée, les chrétiens de gauche sanctionnés. Tout cela dans le cadre d'une nouvelle évangélisation d'un monde où les gens s'adonnent à la volupté matérialiste et l'individualisme narcissique. Mais le pape évitait de condamner la globalisation capitaliste et sa réification, c'est-à-dire la transformation des relations humaines en marchandises. L'évangélisation mondialiste de Wojtyla reposait sur deux piliers: d'une part Opus Dei, l'organisation laïque et élitaire qui opère par le pouvoir et qui fait de la spiritualité un signe d'excellence, et de l'autre, les

divers mouvements charismatiques qui travaillent sur le sentiment de l'individu mais négligent sa dimension sociale.

Le communisme était évidemment le grand ennemi d'un pape qui l'avait vécu. Mais ce n'était pas tant le stalinisme qu'il combattait que l'espoir socialiste d'un monde meilleur où règnent justice sociale et égalité. Selon Wojtyla le socialisme repose sur le nihilisme, qui repose sur l'athéisme, qui repose sur le mal. Il n'hésitait pas à venir en aide au dictateur chilien Pinochet et à béatifier le cardinal Stepanek, ancien suppôt des fascistes sanguinaires en Croatie. Il condamnait les curés sandinistes et l'Église populaire au Nicaragua. Il impliquait le Vatican dans des opérations financières douteuses, témoin le scandale de la Banco Ambrosiano. Son autre grand ennemi était la sécu-

L'axe du mal selon Wojtyla

Au dessus du trône du Dieu wojtylien on peut lire la fameuse devise "Liberté, égalité, fraternité". Car Jean Paul II n'a jamais contesté que les Lumières et la Révolution française ont joué un rôle positif dans la lutte pour les droits de l'homme et pour la nation. En tant que pourfendeur des régimes bureaucratiques despotiques en Europe de l'Est il ne pouvait nier ces droits. Il remarqua cependant que les Lumières avec leur tolérance, leur rationalisme et leur scepticisme incontrôlés ont fait le lit des "idéologies du mal". Selon son encyclique *Fides et ratio* un rationalisme sans foi produit le nihilisme. Son dernier livre

Mémoire et identité condamne l'autonomie individuelle comme juge du bien et du mal, car ainsi on réduit Dieu à un élément de la conscience individuelle où le bien cesse d'être une catégorie objective. Alors s'ouvrent les abîmes du communisme, du nazisme, de l'avortement, de la sexualité polymorphe et de la déchéance de la famille, pierre angulaire de la société. Voilà ce qui nous arrive quand nous rejetons l'ordre naturel créé par le Très-Haut. "Si l'homme peut décider par lui-même, sans Dieu, de ce qui est bon et de ce qui est mauvais, il peut aussi disposer qu'un groupe d'hommes soit anéanti". C'est clair ! Auschwitz est le résultat de

l'incroyance moderne et la soif sanguinaire de Staline s'explique par l'athéisme de cet ancien séminariste. Comment en est-on arrivé là ? Comme chantait Gavroche: c'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau ! et Jean Paul II enchaîne qu'il faut imputer l'arrivée au pouvoir d'Hitler à la démocratie séculaire, la même qui récemment a permis aux femmes d'interrompre leur grossesse.

Wojtyla rejoint là une thèse réactionnaire qui connaît un certain renouveau chez les postmodernistes et qui fut formulée pour la première fois en 1952 par J.L. Talmon⁽¹⁾: le totalitarisme a son origine dans la conception de Rousseau sur la "volonté générale". Une explication plutôt simpliste... ■

larisation, le soit-disant "désenchantement du monde", un monde des lumières où, pour citer Emmanuel Kant, l'homme rejette toute tutelle et a le courage de juger en tant qu'individu autonome; attitude qui, selon Mgr. Lustiger, encore plus catholique que le pape, mène directement à Auschwitz.

Il faut reconnaître que Jean Paul II s'est prononcé contre l'embargo de Cuba et de l'Iraq, qu'il a condamné

II. Mais à travers son action il a détruit, comme le remarque François Houtart d'un point de vue chrétien et progressiste, beaucoup de forces vives empreintes d'une vision évangélique et prophétique: "La lumière spirituelle et morale dont il se voulait le porteur fit place à une instance politique. Le gouvernement central de l'Église, qui devait être un service du "peuple Dieu", devint un appareil réactionnaire, allié de facto aux pouvoirs oppresseurs. Son appel à la justice et la paix, au lieu de prendre la dimension prophétique qu'appelle l'immense exploitation, plus que jamais mondialisée, se mua en une critique raisonnable. Il s'appuya, non sur la force du symbole, mais sur celle de l'autorité. Certes, Jean Paul II a restauré l'Église, mais quelle Église? Certes, il a renforcé la place de cette dernière dans la société, mais quelle place?"(2).

La mémoire de Jean Paul II est honorée par tous ceux qui rejettent le socialisme et qui se sentent menacés par le mouvement émancipateur de des opprimé(e)s. Les catholiques conservateurs et réactionnaires pleurent sur son corps et tous les profiteurs et détenteurs de pouvoir louent ce pape que l'histoire n'oubliera pas. La plèbe, n'a-t-elle pas besoin selon eux, croyants ou non, d'une religion de résignation pour contenir sa révolte? Jean Paul II était un pape moderne: il savait que le passé était le passé et que la majorité des humains vivent dans la pauvreté, l'oppression et la détresse. Il était en même temps un pape conservateur: il refusait de reconnaître les fondements de la misère moderne, de les condamner et de les combattre. ■

(1) J.L. Talmon: Les origines de la démocratie totalitaire.

(2) Le Monde Diplomatique, juin 2002.

Paradoxes? Quels paradoxes?

L'usage excessif des grands médias peut nuire grandement à la bonne humeur. Le spectacle lamentable orchestré par les gros bonnets du Vatican depuis des semaines traîne terriblement en longueur. L'avalanche de commentaires et dossiers spéciaux sur la carrière de leur gourou peut engendrer à la longue une écoeurette aiguë comme on dit au Québec. Puisque toutes sortes de chefs d'État et canailles officielles sont à Rome pour la circonstance, ils n'auront qu'un petit saut à faire à Monaco pour rendre hommage à un de leurs collègues, le chef d'un paradis fiscal pour milliardaires en tout genre, et en priorité français, le pourvoyeur de distractions pour les feignants de la Haute (la Jet Set).

Sur le gourou réactionnaire, misogyne et homophobe, il a tout de même été relevé par ci par là que son combat contre les préservatifs était regrettable, pour ne pas avoir à dire criminel. Non content d'être contre le droit à l'avortement, il a soutenu et encouragé les commandos anti-avortement. Ce gourou s'est avéré singulièrement dangereux en d'autres occasions qui ont été le plus souvent escamotées, y compris par des quotidiens se faisant passer pour évolués et même vaguement de gauche. "Paradoxes et contradictions d'un homme combinant modernité et archaïsme" ont susurré les journalistes dévots.

Mais n'est-ce point ce même gourou qui a soutenu Pinochet et quelques-uns de ses semblables et sbires, dictateurs et tortionnaires latino-américains, en diverses circonstances? N'a-t-il pas soutenu, couvert et aidé les religieux catholiques génocidaires au Rwanda? ■

SAMUEL HOLDER

Extrait du Journal de notre bord,

Lettre n° 55 (7 avril 2005)

<http://culture.revolution.free.fr/>



les interventions militaires dans le Golfe et au Kosovo et qu'il avait émis des réserves sur l'intervention en Afghanistan. Mais il n'a jamais mis ses interventions en relation avec les motifs économiques et géopolitiques des puissances impérialistes, puissances avec lesquels le Vatican entretient des relations étroites. Nous ne pouvons non plus contredire Jean-Paul II quand il fustigeait l'hédonisme égoïste, la vision du monde individualiste et la régression de la solidarité qui ravagent nos sociétés. Mais le caractère doctrinal et moralisateur de sa critique qui ne tenait pas compte de l'oppression sociale et psychologique ne pouvait s'attaquer concrètement et efficacement à ces maux, au contraire.

À sa manière Jean Paul II a été actif dans la mondialisation de la planète. Il voulait bâtir une Église forte dans, du point de vue spirituel, un monde plus humain. Il voulait restaurer une Église ébranlée par le concile Vatican

La situation sociale en France se caractérise par deux aspects qui se font écho: les débats sur la constitution européenne qui se multiplient et les manifestations qui prolifèrent. L'opinion publique bascule et laisse entrevoir une victoire du non dont on ne connaît pas les conséquences en France et pour les autres pays d'Europe. PAR LISE SLAMA

Où va la France? (*)



On assiste aujourd'hui en France à la manifestation d'une lutte de classes très aiguë à travers des grèves dans le privé et le public, des manifestations et des actions assez toniques de la part des lycéens pour le retrait d'un plan de réforme du Ministre de l'Education Fillon. Cela arrive deux ans après les grèves de Mai-Juin 2003. C'était le mouvement de grève le plus important depuis au moins celui de 1995. Pour ce qui était des enseignants, cela n'avait pas eu cette ampleur depuis la grève générale de 1968. Et pourtant, cela n'avait pas suffi à faire reculer le gouvernement. Il s'en est suivi pour les salariés un certain découragement.

Aujourd'hui pourtant, les salariés se mobilisent de nouveau, comme on a pu le constater les 18-20 janvier, le 5 février, le 10 mars ou encore le 2 avril. La mobilisation est considérable en particulier en ce qui concerne le privé. Les revendications concernent l'emploi, la délocalisation, les salaires, le temps de travail et le refus des restrictions budgétaires pour les lycées.

Ces mobilisations se passent dans un

contexte particulier qui est celui de la campagne pour le référendum sur la constitution. En effet, la France fait partie des pays pour lesquels la méthode choisie, pour la ratification du traité constitutionnel, est le référendum.

Depuis toujours le Parti Socialiste (PS) a participé activement à la construction de l'Union Européenne et Monétaire (UEM). Au moment du référendum sur le traité de Maastricht,

90% du PS était pour. Mais, depuis quelques années, une forte opposition au caractère libéral de l'UEM s'exprime au sein du parti. Elle s'est traduite par un rejet du projet du traité instituant une constitution pour l'Europe. On a d'une part les dirigeants du parti (Hollande, Strauss-Khan, Martine Aubry, Jack Lang) qui soutiennent plus que jamais les institutions libérales et leur parachèvement en une constitution, et d'autre part, les courants d'opposition (Emmanuelli, Dolez, Filoche) auxquels se rallie ensuite Fabius. Pour verrouiller les opposants et faire taire toute expression contre l'Europe libérale, Hollande a recours au procédé du vote majoritaire en organisant un référendum, le 1er décembre. Malgré une campagne forcenée de la direction sur l'unité du parti, un soutien éhonté de tous les médias, et quelques fraudes, le OUI n'a fait que, officiellement, 59%.

L'enjeu suivant a été la CGT. L'ami de Hollande, Thibaut, secrétaire général de la CGT, s'était engagé à ce que la CGT ne prenne pas position. Ce fut un échec total: à plus de 80%, le conseil national a exigé une prise de position de la CGT contre le référendum pour

la constitution. A partir de ce moment-là, la lutte des classes en France a fusionné avec le combat pour le rejet de la constitution libérale.

Dans un premier temps, se sont développés des collectifs à l'initiative de la Fondation Copernic qui sont essentiellement des collectifs de militants dans lesquels la LCR s'est beaucoup investie. Dans la dernière période la LCR développe aussi sa propre campagne.

Dans les manifestations fleurissent les banderoles, les tracts et les badges pour le vote NON. Le 28 février, un député socialiste, Marc Dolez, vote NON à la révision constitutionnelle préalable à l'adoption de la constitution européenne. Le lendemain, Henri Emmanuelli engage une campagne pour un NON socialiste. Avec le combat du Parti Communiste Français, du Parti des Travailleurs et de la LCR, la visibilité du NON socialiste accélère la montée du NON. Le combat pour le NON et les manifestations sont deux mouvements qui se nourrissent l'un l'autre. Les manifestations ont retrouvé vitalité et dynamisme. Le rejet de la politique et de ceux qui la portent a trouvé un exutoire immédiat: faire triompher le NON. Une bonne frange de la population se politise et participe au débat s'interrogeant sur la société qu'elle veut ou qu'elle refuse. Bien évidemment un simple NON est loin d'un programme de transition, mais il n'empêche que la victoire du NON le 29 mai aura des conséquences qu'il est difficile de mesurer. ■

(*) Titre d'une brochure de Trotsky avant la grève générale en France, fin 1934 (c'est un peu pour rire, à la limite "Situation sociale en France" est un bon titre également...)

S'il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, on peut espérer que Respect!, la nouvelle formation politique de la gauche radicale en Angleterre qui compte 5.000 membres, sera toutefois en mesure de faire mal à Tony Blair lors des prochaines élections parlementaires en mai. Nous avons rencontré Karen O'Toole de la revue "Socialist Resistance" animée entre autres par nos camarades britanniques de la IVe Internationale qui participent à la construction de Respect ! Karen est également active dans le mouvement anti-guerre britannique. INTERVIEW PAR FRÉDÉRIC LEHEMBRE



RESPECT

The Unity Coalition

Respect Equality Socialism Peace Environment Community Trade Unionism



Où en est le mouvement anti-guerre ?
Karen O'Toole: Le 19 mars, environ 150.000 personnes ont participé à une manifestation contre la guerre, ce qui démontre que le mouvement anti-guerre en Angleterre reste puissant. En mai, il y aura des élections législatives. Beaucoup de gens veulent montrer à Blair qu'ils en ont assez de sa politique guerrière.

C'est pour cette raison que Respect constitue une chance pour la gauche. Cette coalition a grandi à la faveur du mouvement anti-guerre. Avant l'apparition de ce mouvement, il y avait peu de perspectives pour la gauche. Il y a eu le mouvement alterglobalisation mais il n'avait pas un caractère aussi massif et il avait peu d'impact sur les rapports de force. Mais depuis l'émergence du mouvement anti-guerre on voit également des évolutions dans le mouvement ouvrier. Des secteurs syndicaux sont devenus beaucoup plus militants. Par exemple, le syndicat des services publics, Unison, a organisé il y a quelques semaines une importante grève contre les attaques aux retraites. Or cela faisait des années que le plus grand syndicat du pays n'avait pas montré les dents ! Les dirigeants du syndicat voient eux aussi parfaitement les moyens qui sont gaspillés à cause de la guerre et on prétend leur imposer des économies "nécessaires"... A la base, on parle de plus en plus d'opter pour une grève générale. Blair a parfaitement vu le danger et a rapidement reculé en reportant à plus tard les restrictions budgétaires pour l'après élections.

Comment se présentent les élections parlementaires ?

K. O.: Respect a opté pour se présenter dans 25 à 40 circonscriptions électorales, surtout dans les régions où le mouvement "Stop the war coalition" est très actif. Une campagne relativement restreinte donc mais qui doit surtout nous permettre de concentrer nos forces sur quelques régions-clés. Il y a beaucoup de camarades qui sont convaincus que notre principal candidat, George Galloway, sera élu dans l'East-London. Il y a également une chance pour Salma Yaqoob à Birmingham. Dans l'East-London, le candidat du parti adverse du Labour est Oona King, un partisan acharné de la guerre. Nous rencontrons également un écho très positif dans la communauté musulmane, plusieurs syndicats, dans Stop the le war coalition etc.... Un autre candidat dans la région de l'East-London est d'ailleurs Oliur Rahman, musulman et syndicaliste.

Comment sont les relations avec les syndicats ?

K. O.: Les liens sont de plus en plus importants avec Respect: ainsi Marc Serwotka, secrétaire général du PCS, le syndicat des fonctionnaires, est membre de Respect tandis que Linda Smith, membre du bureau exécutif bureau du FBU (le combatif syndicat des pompiers), est la présidente nationale de Respect. Ce sont là quelques points d'appui énormément importants, mais cela n'est pas généralisé, ce n'est qu'un début. Si nous obtenons un bon score, de nouvelles perspectives s'ouvriront dans ce domaine. Car beaucoup de syndicats sont empêtrés dans leurs liens historiques avec le Labour, à qui ils offrent chaque année une énorme somme d'argent. Actuellement, nous ne sommes pas encore véritablement

considérés comme une alternative. Nous devons maintenant prouver notre utilité.

Quel rôle la gauche radicale joue-t-elle dans ce processus ?

K.O.: Respect est une organisation d'environ 5.000 membres dont la majorité n'a pas été organisée auparavant. Respect rassemble des sociaux-démocrates de gauche, des musulmans, des syndicalistes, la gauche radicale et des sans-parti. La gauche radicale y est donc numériquement minoritaire, mais elle a une importante responsabilité. Elle doit agir dans le souci de faire en sorte que Respect continue à grandir et qu'il se structure comme parti et s'organise, qu'il soit présent non seulement dans les élections, mais également dans les luttes.

À la première conférence nationale de respect, nous nous sommes concentrés sur trois points en tant que "Socialist Resistance". Nous nous sommes tout d'abord battus pour que Respect ait son propre journal, un site Web, etc.... Nous avons ensuite mis en avant la question de la démocratie interne. Les groupes de 20 personnes et plus doivent pouvoir, au sein de l'organisation, s'organiser, déposer des motions. Enfin, nous avons présenté une résolution intitulée "Women have the right to choice" pour lancer une campagne contre les Tories qui mènent une attaque contre la loi sur l'avortement. Ces trois motions ont été acceptées et nous voyons donc ceci comme un pas dans la bonne direction. ■

C'est clair et Net sur :
<http://www.respectcoalition.org>

SOLIDARITE avec la Révolution bolivarienne

Le Venezuela connaît un processus révolutionnaire caractérisé par des ruptures partielles avec l'ancien régime dans les domaines politique, économique et social ainsi qu'une rupture partielle avec l'impérialisme. Le Venezuela est engagé sur la voie de la transformation sociale avec la volonté d'articuler le projet avec d'autres dynamiques de transformation à l'échelle latino-américaine.

Le développement ces dernières années de programmes très significatifs, le service public de santé, la campagne d'alphabétisation et de retour aux études, la priorité donnée à la constitution de coopératives, la réforme agraire et la réforme de la pêche, constituent des signes importants de la priorité sociale que véhicule ce processus.

Dans le champ international, le Venezuela a décidé de s'affronter à l'impérialisme US (refus du plan Colombien, refus de l'ALCA, refus de la présence de soldats US sur son territoire, rapprochement avec Cuba, condamnation des guerres impérialistes). Le Venezuela s'affirme de plus en plus comme une référence pour le mouvement altermondialiste.

La mobilisation populaire est l'élément décisif qui a permis ces ruptures politiques: soit en battant le coup d'Etat du mois d'avril 2002, soit par l'organisation populaire à la base sans laquelle les opérations sociales (éducation, santé, logement, eau, ...)

n'auraient pas eu lieu.

Le processus se déroule dans le respect des institutions démocratiques bourgeoises. Malgré les efforts et tentatives de transformer l'Etat, les institutions restent marquées par des pratiques clientélistes et de corruption qui entravent les politiques décidées par le gouvernement.

Le processus révolutionnaire ne s'est pas encore transformé en victoire révolutionnaire pour les classes opprimées. Les résistances viennent de la droite vénézuélienne mais aussi de certains secteurs de la majorité "chaviste". Le processus est encore tiraillé entre dynamiques révolutionnaires et tendances gestionnaires loyales du capitalisme.

Engager une campagne d'information et de solidarité avec le processus révolutionnaire vénézuélien

Cette campagne passe entre autres par l'ouverture d'une page web dédiée au Venezuela sur nos sites de la 4, par des échanges politiques et syndicaux et par la promotion des résultats positifs en terme de transformation sociale, de l'importance de la démonstration vénézuélienne que l'on peut se démarquer de l'option social-libérale et de l'aspect fondamental de la mobilisation populaire si on accepte de s'affronter aux classes dominantes.

Dans le contexte de notre solidarité

avec la révolution bolivarienne, nous appuyons les secteurs qui font de la radicalisation de la révolution l'axe central de leur intervention politique. Nous prenons contact avec ces secteurs afin d'envisager des coopérations politiques, de les inviter à nos réunions internationales, de débattre avec eux de notre conception de la construction de partis et du rôle d'une internationale.

Le Forum social Mondial 2006 qui aura parmi ses préoccupations le Venezuela en janvier 2006 sera un moment central pour le mouvement altermondialiste afin de tisser des liens et d'exprimer sa solidarité avec les organisations populaires du Venezuela.

Nos camarades doivent s'intégrer aux activités liées au processus bolivarien comme le Congrès du Pouvoir Populaire, le Festival Mondial de la Jeunesse (août 2005)...

Nous intervenons dans nos syndicats pour promouvoir la nouvelle centrale syndicale UNT et des activités syndicales de solidarité en invitant, dans la mesure du possible, des syndicalistes à des activités de solidarité.

Nous proposons d'apporter au processus vénézuélien le meilleur de notre expérience en matière de démocratie participative spécialement par la collaboration avec nos camarades brésiliens. ■

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LE CI
DE LA IVE INTERNATIONALE, FÉVRIER 2005



**Chômage, racisme,
sexisme, homophobie...
comment lutter? Comment
changer les choses?**

Un camp avec 500
anticapitalistes

**Participe au XXe camp d'été
de la IVe Internationale**

Du 23 au 30 juillet des centaines de jeunes anticapitalistes de toute l'Europe vont se réunir à Barbaste dans le sud-ouest de la France pour débattre sur comment changer la société, échanger leurs expériences de luttes mais aussi pour s'éclater.

Le néolibéralisme domine toute l'Europe. Toute? Non, un petit village résiste encore et toujours: le camp international des jeunes à Barbaste!

Quelles alternatives à la société actuelle? Comment les mettre en pratique? Le camp d'été est une modeste mais réelle expérience d'auto-gestion démocratique et socialiste.

Un petit avant-goût de l'autre monde que nous voulons !!

Ce camp est organisé pour la 22e année consécutive par la IVe Internationale. En 2004, 500 jeunes se sont rassemblé/es dans l'Etat Espagnol pour discuter de la lutte contre la guerre, des luttes des jeunes et des travailleurs, en Europe et partout dans le monde. Le camp est une occasion à ne pas rater pour échanger nos expériences et nos idées avec des jeunes de toute l'Europe. Dans des forums, des commissions et des formations, toute une série de sujets seront abordés: guerre, écologie, antiracisme, féminisme, mariage du Prince Charles, sexualité, mouvement lesbigay, mondialisation, socialisme, marxisme, interculturalité, etc (cherchez l'intrus).

A côté de la discussion, il y a aussi des loisirs, de la détente farniente, et ... la fiesta! Des fêtes thématiques

également, telles que la fête femmes et la fête lesbigay.

Tu penses qu'un autre monde est possible? Certes. Mais comment et surtout lequel? Quels sont les débats stratégiques et les mobilisations du mouvement alterglobaliste? Qu'est-ce que l'alternative socialiste et démocratique? La réponse sera cachée dans la tente igloo grise des Suisses... Non, sérieux. On tâchera de trouver les réponses ensemble.

Nous partirons en car à partir de Bruxelles. Le prix (tout inclus) est de 250 euros (pas cher). Intéressé/e?

Inscris-toi, ou commande la brochure du camp via le talon ci-dessous!
P(o)S: Il n'est pas obligatoire d'être ou de devenir membre du POS pour participer... mais on ne t'en empêchera pas... ■



**Pour recevoir le programme complet:
POS, 20 rue Plantin 1070 Bruxelles,
info@sap-pos.org, 0485/087720.**

Un camp de jeunes internationalistes

Barbaste (France) du 23 au 30 juillet 2005

La solidarité:

Tendresse des peuples

L'attention médiatique est fortement retombée autour de la catastrophe provoquée par le Tsunami dans le sud-est asiatique. Pourtant, la situation reste critique et les besoins criants. Il y a peu, ensemble avec les autres sections de la IVe Internationale, le POS avait lancé un appel aux dons en faveur du Sri Lanka. Nos camarades sri-lankais du NSSP en font ici le bilan.

Nous avons reçu près de 20 000 \$ des organisations européennes, américaines et japonaise de la IVe Internationale et de leurs sympathisant/es. Un petit montant a été récolté au Sri Lanka par nos camarades. Avant tout, nous saluons l'esprit internationaliste de ceux et celles qui vivent à plusieurs milliers de kilomètres du Sri Lanka et qui ont été si généreux.

Sans votre soutien, beaucoup de nos camarades affectés par le tsunami auraient du faire face à une situation désastreuse et misérable. Beaucoup de victimes du tsunami vivent encore avec leurs familles dans des tentes affrétées par des ONG. Mais, les pluies vont arriver. Il ne sera bientôt plus possible de vivre dans ces tentes. Les sinistré/es ont commencé à se réfugier dans des écoles ou des temples.

Le gouvernement a promis de fournir une maison à chaque famille sinistrée. Mais ces promesses ne sont toujours pas concrétisées. Dans beaucoup de régions, des protestations se font entendre. Le principal slogan est: "accordez aux populations déplacées le droit de retourner sur leur terre". En effet, le gouvernement ne permet pas aux victimes de reconstruire leur maison à moins de 100 mètres des côtes. Il se montre incapable de reconstruire les maisons tout comme d'apporter de l'aide aux victimes du tsunami du nord et du sud.

Les forces nationalistes Singhalaises ont

lancé une grande campagne à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement contre l'établissement d'un programme d'aide avec les Tigres Tamouls (LTTE). Ce ne sont donc que la gauche et certaines ONG qui viennent en aide aux réfugié/es tamouls et musulmans.

La campagne des forces nationalistes Singhalaises a abouti à ce que le gouvernement impose des taxes aux marchandises importées par les ONG. Comme les organisations ne peuvent pas payer de telles taxes, les marchandises sont entreposées dans les ports et les aéroports. Le gouvernement impose des lois pour contrôler les fonds versés par des donateurs étrangers -comme les syndicats et les partis politiques- aux ONG et aux organisations anti-gouvernementales pour aider les victimes du tsunami. Nous devons donc aussi travailler très prudemment.

Le gouvernement veut que tous les dons soient versés au Département des services sociaux. Mais la population n'est pas d'accord. L'incapacité et les pratiques corrompues des appareils bureaucratiques du gouvernement ne sont plus à démontrer.

Le NSSP (Nava Sama Samaja Party) a déjà distribué l'essentiel des dons à Batticaloa à l'est, à Ambalangoda au sud et à Ratmalana et Moratuwa à l'ouest. Nous y avons distribué de l'argent aux personnes dont les maisons ont été endommagées. L'équivalent de près de 2

millions de roupies sri lankaises (15 500 euros) en marchandises et en argent ont été distribués aux populations des provinces de l'est.

Notre dernière campagne d'aide s'est tenue dans la région de Tangal le 17 mars. Nous y avons distribué des livres scolaires et d'autres biens aux enfants réfugiés. Nous comptons organiser d'autres programmes de ce genre en fonction des dons que nous recevrons.

Nous avons aussi prévu de construire au moins 25 maisons à bas prix pour nos camarades qui ont perdu la leur. Selon les plans de nos architectes, la construction d'une maison coûterait approximativement 2 000 euros. Nous avons besoin d'au moins 50 000 euros pour accomplir cette tâche. Comme nous ne sommes pas capables de récolter une telle somme au Sri Lanka, nous faisons appel aux organisations, sympathisants et amis pour contribuer à la récolte de fonds du NSSP pour les victimes du Tsunami aussi vite que possible.

Merci de nous communiquer votre adresse mail en nous versant votre don. ■

NAVA SAMA SAMAJA PARTY

Titulaire du compte: Corporation Co-op & Mercantile Union. Compte n° 0600163663, Bank of Ceylan, 5th city branch York street, Colombo 1, Sri Lanka, Code bancaire international: BCEYLK LX, Mail : ccmu@lanka.com.lk



Un millier de Bombe-spotters a participé au Bombe-spotting XL le 16 avril dernier sur les différents sites de l'OTAN liés à l'utilisation d'armes nucléaires: le quartier général de l'OTAN à Bruxelles, le SHAPE (quartier général militaire) à Mons, la base aérienne de Kleine Brogel (où sont entreposées des armes nucléaires) et le centre de communication satellite de l'OTAN à Gooik. Environ 500 personnes ont été arrêtées par les services de police (OTAN 120, SHAPE 100-150, Kleine Brogel 200) qui avaient mis en place un système de sécurité démesuré pour protéger la politique illégale d'armement nucléaire de l'OTAN. (Photo: Han Soete, Indymedia.be)

Bouquinages

“Les Tsunamis de la dette, par Damien Millet et Eric Toussaint, éditions CADTM & Syllepse, 2005. Prix: 9 euros. L'annonce et les images du tsunami de décembre 2004 ont provoqué en nous une réaction empreinte à la fois d'infini respect pour les victimes, de solidarité pour les survivants meurtris et de colère devant l'absence de réponse à la hauteur de l'événement. Pour nous qui travaillons au quotidien sur la problématique de la dette, le lien avec ce qui se passait, bien qu'invisible, était évident. Dès lors, dans ce contexte, il nous fallait mettre en lumière tout un pan des enjeux internationaux, rendu flou par le déferlement d'une autre vague, politique et médiatique celle-là: les ressorts et les impératifs de la société du spectacle font trop souvent loi, privilégiant l'émotion, l'événementiel, le caritatif. Ce livre aboutit à des conclusions bien différentes de celles de nombre d'acteurs et de commentateurs de cette crise. Cet ouvrage reprend le fil des événements dramatiques, et présente ensuite le cadre général des politiques imposées par les créanciers aux pays endettés, en prenant des exemples principalement dans la région et en insistant sur leur lien avec les catastrophes naturelles. Enfin, dans les trois derniers chapitres sont analysés et mis en perspective historique trois des principaux pays touchés par le tsunami: l'Indonésie, l'Inde et le Sri Lanka.

CADTM : www.cadtm.org



“Nouveaux défis pour la gauche radicale. Émancipation et individualité”, par A. Artous, P. Corcuff et O. Besancenot, éd. Le Bord de l'Eau 2004, 15 euros. “Individus”, “Individualisme”, “épanouissement personnel”, etc. Ce sont des expressions très présentes dans le vocabulaire contemporain. Renvoient-elles seulement à des “illusions” fabriquées par la société marchande ? Pas tout à fait, pas seulement, répondent les auteurs de ce livre de dialogue. Certes, le capitalisme a alimenté historiquement et alimente encore l'individualisation de nos sociétés. Mais d'autres logiques sociales, en interaction avec la dynamique du capitalisme, ont nourri l'individualisme contemporain. La gauche en général et la gauche radicale en particulier ont pris du retard dans le traitement de ces problèmes. Le mouvement ouvrier a longtemps été dominé par un discours “collectiviste”. Doit-on laisser l'individualité au néolibéralisme et au capitalisme ? Les auteurs du livre répondent par la négative. Une critique radicale du capitalisme dispose de ressources souvent méconnues pour traiter la question. On peut ainsi lire chez Marx une mise en cause du capitalisme au nom des potentialités créatrices de l'individualité écrasées par la division du travail et par la marchandisation de la vie. Pour une nouvelle gauche radicale en voie de constitution, le traitement de l'individualité apparaît alors comme un des défis décisifs. ■

Quelles sont les origines du 1^{er} mai ?



L'heureuse idée d'utiliser la célébration d'une journée de repos prolétarienne comme un moyen d'obtenir la journée de travail de 8 heures est née tout d'abord en Australie. Les travailleurs y décidèrent en 1856 d'organiser une journée d'arrêt total du travail, avec des réunions et des distractions, afin de manifester pour la journée de 8 heures. La date de cette manifestation devait être le 21 avril. Au début, les travailleurs australiens avaient prévu cela uniquement pour l'année 1856. Mais cette première manifestation eut une telle répercussion sur les masses prolétariennes d'Australie, les stimulant et les amenant à de nouvelles campagnes, qu'il fut décidé de renouveler cette manifestation tous les ans.

De fait, qu'est-ce qui pourrait donner aux travailleurs plus de courage et plus de confiance dans leurs propres forces qu'un blocage du travail massif qu'ils ont décidé eux-mêmes ? Qu'est-ce qui pourrait donner plus de courage aux esclaves éternels des usines et des ateliers que le rassemblement de leurs propres troupes ? Donc, l'idée d'une fête prolétarienne fût rapidement acceptée et, d'Australie, commença à se répandre à d'autres pays jusqu'à conquérir l'ensemble du prolétariat du monde.

Les premiers à suivre l'exemple des australiens furent les états-uniens. En 1886 ils décidèrent que le 1er mai serait une journée universelle d'arrêt du travail. Ce jour-là, 200.000 d'entre eux quittèrent leur travail et revendiquèrent la journée de 8 heures. Plus tard, la police et le harcèlement légal empêchèrent pendant des années les travailleurs de renouveler des manifestations de cette ampleur. Cependant, en 1888 ils renouvelèrent leur décision en prévoyant que la prochaine manifestation serait le 1er mai 1890.

Entre temps, le mouvement ouvrier en Europe s'était renforcé et animé. La plus forte expression de ce mouvement intervint au Congrès de l'Internationale Ouvrière en 1889. A ce Congrès, constitué de 400 délégués, il fût décidé que la journée de 8 heures devait être la première revendication. Sur ce, le délégué des syndicats français, le travailleur Lavigne de Bordeaux, proposa que cette revendication s'exprime dans tous les pays par un arrêt de travail universel. Le délégué des travailleurs américains attira l'attention sur la décision de ses camarades de faire grève le 1er mai 1890, et le Congrès arrêta pour cette date la fête prolétarienne universelle. (...)

Le 1er mai revendiquait l'instauration de la journée de 8 heures. Mais même après que ce but fût atteint, le 1er mai ne fût pas abandonné. Aussi longtemps que la lutte des travailleurs contre la bourgeoisie et les classes dominantes continuera, aussi longtemps que toutes les revendications ne seront pas satisfaites, le 1er mai sera l'expression annuelle de ces revendications. Et, quand des jours meilleurs se lèveront, quand la classe ouvrière du monde aura gagné sa délivrance, alors aussi l'humanité fêtera probablement le 1er mai, en l'honneur des luttes acharnées et des nombreuses souffrances du passé. ■

ROSA LUXEMBURG

Article publié dans le journal polonais "Sprawa Robotnicza" en 1894.

sommaire

ALTERNATIVES	
■ Dissent!	2
EDITO	
■ Une ligne de démarcation	3
ECO-LOGIQUE	
■ To REACH or not to REACH	4
ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS	
■ La maison de poupées	6
REB'ELLES	
■ Quand je serai grande...	8
SOCIAL	
■ Enseignement. Contrat stratégique	9
■ Chasse aux chômeurs. Bilan...	10
■ Splintex. Comité de grève...	13
■ Splintex. Les chiens de garde...	14
DÉBATS	
■ Un statut pour les précaires ?	16
SOCIAL	
■ Une loi contre les discriminations	18
UNION EUROPEENNE	
■ Services publics et euro-libéralisme	20
POLITIQUE	
■ La gauche radicale...	23
INTERNATIONAL	
■ Jean-Paul II. Mort d'un réactionnaire	24
■ Où va la France ?	26
■ Grande-Bretagne. Respect...	27
■ Venezuela. La IVE solidaire...	28
■ Camp des jeunes de la IVE	29
■ Sri Lanka. Solidarité...	30
ARRÊT SUR IMAGE	
BOUQUINAGES	

Si le monde d'aujourd'hui nécessite - plus que jamais selon nous - un engagement conscient afin de le transformer radicalement, nous ne prétendons nullement détenir toutes les réponses. Contribuer, avec d'autres, à "Comprendre le monde pour le changer" comme l'exprime la devise de notre journal depuis de nombreuses années, tel est notre souhait le plus ardent.

■ **OUVERTURE.** **la gauche** donne la parole aux progressistes. Des militant/es de plusieurs horizons participent à l'élaboration de la gauche, au niveau du comité de rédaction, comme au niveau de l'écriture. Une façon de contribuer à une dynamique de convergence des gauches...

■ **DÉBAT.** Le débat au centre... de **la gauche**. Tous les mois, le journal consacre ses pages centrales à un débat d'actualité, issu des réflexions qui circulent à travers les mouvements progressistes.

■ **ANALYSE MARXISTE.** Depuis près d'un demi siècle, **la gauche** est un outil de réflexion militante résolument ancré dans une perspective anti-capitaliste. Notre journal se veut également un outil et un allié au service des luttes sociales, féministes, écologistes et internationalistes. **la gauche** est éditée par le Parti Ouvrier Socialiste et présente, entre autres, les analyses et les points de vues de ce dernier.

■ ... et des **SUPPLÉMENTS.** Ponctuellement, **la gauche** s'accompagne d'un supplément, consacré à un thème d'actualité ou d'ordre plus théorique. Histoire de creuser encore un peu plus certains sujets.